

20

RAPPORT D'ACTIVITÉ

CENTRE HOSPITALIER DE
L'AGGLOMÉRATION DE
NEVERS

24



📍 1 avenue Patrick Guillot, 58 000 Nevers
🌐 www.ghtnievre.fr

LE MOT DU DIRECTEUR



FLORENT FOUCARD

Directeur du Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers & du Groupement Hospitalier de Territoire de la Nièvre

L'hôpital public en général, et le Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers en particulier, sont confrontés à une période mouvante où conjuguer le souhaitable et le possible en matière d'offre de soins et d'accompagnement médico-social devient un exercice de plus en plus complexe. Nous devons faire face — avec lucidité mais aussi détermination — à des tensions majeures, avec une pénurie de ressources médicales et soignantes et des contraintes budgétaires croissantes.

C'est dans ce contexte exigeant que je souhaite, avant toute chose, saluer l'engagement sans faille des plus de 2 000 professionnels du CHAN. Qu'ils soient médicaux, soignants, techniques, logistiques ou administratifs, tous contribuent chaque jour à œuvrer à une prise en charge de qualité, avec un sens profond du service public.

Je profite de la publication de ce rapport pour leur adresser, à nouveau, mes remerciements les plus sincères. Dès mon arrivée, j'ai pu mesurer à quel point la qualité humaine et professionnelle de nos équipes devait constituer un pilier essentiel de notre établissement.

Pour ce premier rapport d'activité depuis ma prise de fonctions, je tiens à souligner que l'année 2024 a été une année de transition, à plusieurs titres.

D'abord **une transition de gouvernance**, avec l'arrivée d'une nouvelle direction en avril 2024, à l'issue d'une période d'administration provisoire mise en place en octobre 2023. Ce changement s'est accompagné d'une volonté claire : redonner collectivement un cap et une dynamique à l'établissement.

Ensuite, **une transition dans notre manière d'envisager l'avenir**. Il nous fallait redéfinir nos priorités, relancer une dynamique, et tracer une nouvelle feuille de route. C'est le sens du travail collectif que j'ai souhaité impulser dès les premiers mois avec les élus, l'équipe de direction, les responsables médicaux, soignants, administratifs techniques et logistiques ainsi que nos partenaires.

Ce rapport d'activité 2024 illustre les **collaborations internes et externes** : il témoigne de **la force du travail d'équipe**. Malgré les contraintes et malgré les incertitudes, l'établissement tient, se soutient, et les équipes se mobilisent pour **répondre aux besoins de soins et médico-sociaux de la population** et pour **améliorer la qualité des soins**. Le CHAN a su maintenir une offre de soins diversifiée et, dans certains cas, innover.

Les faits marquants et les chiffres que vous découvrirez dans les pages qui suivent **témoignent de la place incontournable du CHAN dans le paysage sanitaire et médico-social de notre territoire**. Ils reflètent aussi l'engagement constant que nous mettons à répondre aux attentes des patients comme à celles des professionnels.

Mais au-delà des chiffres, ce sont **nos valeurs** qui nous rassemblent : **solidarité, exigence, service rendu à la population**. Ce socle commun est notre boussole pour 2025 et au-delà.

Des défis importants nous attendent encore. Mais je suis convaincu qu'ensemble — avec clarté, engagement et confiance — nous saurons renforcer notre hôpital, le rendre plus lisible, plus attractif, plus durable.

Merci à toutes et à tous pour votre mobilisation, et bonne lecture de ce rapport d'activité 2024.

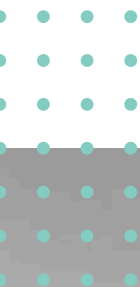


L'engagement de chacun fait la force du collectif. C'est en avançant ensemble, avec exigence et solidarité, que nous construirons chaque jour une réponse cohérente et durable aux besoins de santé de notre territoire.

SOMMAIRE



Le mot du directeur	03
C'est quoi le GHT ?	06
Présentation du CHAN	07
Faits marquants 2024	09
Chiffres clés 2024	43



GROUPEMENT HOSPITALIER DE TERRITOIRE DE LA NIÈVRE



C'est quoi le Groupement Hospitalier de Territoire ?

La loi de modernisation du **système de santé du 26 janvier 2016** prévoit la mise en place obligatoire des groupements hospitaliers de territoire (GHT) pour tous les hôpitaux publics. L'**objectif** de ces groupements est de **renforcer les coopérations entre établissements publics de santé** membres d'un groupement par la mise en œuvre d'une stratégie de groupe public.

Celle-ci vise, en commun, **à proposer aux usagers une offre de soins complète** et graduée sur le territoire du GHT, organisée autour de parcours de soins clairement identifiés. Non doté de la personnalité juridique, **chaque GHT repose sur un établissement dit support**, assurant pour le compte des établissements membres certaines fonctions mutualisées (système d'information, achats, formation continue, information médicale...).

Quels sont les établissements de santé membres du GHT de la Nièvre ?

Centre Hospitalier de Cosne-Cours-sur-Loire

Centre Hospitalier de Lormes

Centre Hospitalier Pierre-Lôo

Centre Hospitalier Henri-Dunant

Centre Hospitalier de Château-Chinon

Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers

Établissement support du GHT.

Centre Hospitalier de Decize

Centre de long séjour Saint-Pierre-le-Moûtier

Centre de long séjour Luzy



CENTRE HOSPITALIER DE L'AGGLOMÉRATION DE NEVERS

Le Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers est composé de plusieurs sites.

Hôpital Pierre-Bérégovoy - établissement MCO :

- Médecine : hospitalisation complète & hospitalisation de jour
- Chirurgie ambulatoire
- Consultations externes
- Maternité
- Imagerie médicale & médecine nucléaire
- Laboratoire
- Pharmacie à usage intérieur
- Service d'Accueil des Urgences (24h/24, 7j/7) / SMUR

Centre de gérontologie sur le site de Colbert :

- Médecine gériatrique
- Soins médicaux & de réadaptation (SMR)
- Unité de soins de longue durée (USLD)
- Consultations & HDJ

Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP & HDJ), pour enfants sur le site des Courlis.

EHPAD Emile Clerget, établissement d'accueil pour personnes âgées dépendantes.

EHPAD Pignelin :

- UHR/UCC
- EHPAD

Centre de Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, antennes de consultations médico-psychologiques enfants et adolescents à Nevers, Clamecy, Cosne-Cours-sur-Loire, Decize, Moulins Engilbert.

L'IFSI & l'IFAS localisé à Nevers.

Le Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers s'étend sur une **superficie de 72 800 m²**, implanté sur un **terrain de 13,2 hectares**.

En 2024, l'établissement **emploie 1 966 professionnels**, répartis entre **1 505 femmes** et **461 hommes**.

Gouvernance : Instances du CHAN

Nombre de réunions : 44

Directoire : 6

Comité Social d'Etablissement : 11

Commission Médicale d'Etablissement : 7

Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail : 4 (F3SCT)

Commission de Soins Infirmiers de Rééducation et Médico-Techniques : 3

Conseil de Surveillance : 5

Commission des Usagers : 4

CVS sur les sites gérontologiques : 4

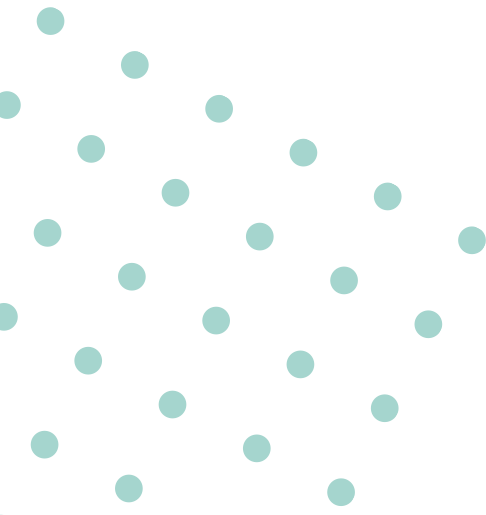




FAITS MARQUANTS 2024



**Au cours de l'année 2024, le Centre Hospitalier
de l'Agglomération de Nevers a été marqué par
de nombreux événements et projets.**



Le début de l'année a été marqué par plusieurs temps forts au Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers, illustrant les enjeux énergétiques, les dynamiques de projets internes et les moments de célébration.

4 janvier 2024 : Arrivée de la Conseillère en Transition Énergétique et Ecologique en Santé (CTEES)

Dans le cadre du Ségur de la Santé, la **Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS)** a décidé d'**accompagner les acteurs hospitaliers et médico-sociaux** dans la mise en place d'une **politique d'efficacité énergétique et de transition écologique** et d'appuyer le déploiement d'un réseau de **Conseillers en Transition Énergétique et Ecologique en Santé (CTEES)**, dédiés aux établissements de santé et médico-sociaux dans les territoires, et de coordinateurs en transition énergétique et écologique en santé au **niveau régional**.

La **mission principale** du CTEES consiste à **assister les établissements et structures** pour établir l'état des lieux, le périmètre des besoins, **élaborer le plan d'action** permettant d'**optimiser et de suivre** la performance et l'**efficacité énergétique** de tous les établissements sanitaires et médico-sociaux de son ressort.



RIHAB ELQILECH

Conseillère en Transition Énergétique et Ecologique en Santé (CTEES)

Missions :

- **Assistance et accompagnement :**
 - Assister l'établissement dans la réalisation d'un bilan énergétique du patrimoine de chaque site, en particulier sur le suivi de la facturation et des consommations.
 - Assister l'établissement dans la consolidation de ses connaissances patrimoniales (surfaces de plancher, qualité thermique des parois, état de vétusté des bâtiments et des systèmes énergétiques, etc.), et contribuer à l'élaboration du schéma directeur de l'énergie.
 - Initier et aider à la mise en œuvre d'un plan d'actions visant à réduire les consommations et à améliorer le confort ainsi que la qualité de l'air intérieur (conseils, ressources et financements).
 - Améliorer le confort hygrothermique et l'efficacité énergétique de l'établissement.
 - Développer des outils et des recommandations pour limiter les pollutions et pérenniser la qualité de l'air intérieur.
 - Doter les gestionnaires de l'établissement d'un outil de pilotage et s'assurer de son utilisation.
 - Mettre en place des ateliers thématiques, des groupes de travail, des supports de communication, ainsi qu'un vadémécum des bonnes pratiques pour la mise en œuvre d'une politique globale d'économie d'énergie, sans pour autant intervenir sur les installations techniques des bâtiments.
 - Élaborer des plans de financement des actions de réduction des consommations d'énergie, afin de mobiliser les différentes aides et financements disponibles.



- **Planification / suivi / reporting :**

- Élaboration d'un plan pluriannuel d'actions en lien avec les diverses études, diagnostics, et audits réalisés, ainsi que d'un bilan des consommations et des dépenses énergétiques.
- Suivi des consommations énergétiques, mise en place et suivi d'indicateurs de performance.
- Suivi des bilans des gaz à effet de serre.
- Mise en place d'indicateurs de pilotage de la performance environnementale, incluant notamment la performance ou le gain énergétique attendu, ainsi que la baisse des émissions de gaz à effet de serre.
- Élaboration et suivi des dossiers d'amélioration énergétique des bâtiments et de la qualité de l'air en lien avec la Région, l'ADEME, l'ARS et d'autres prestataires.
- Élaboration et suivi des dossiers de procédés innovants.



- **Autres activités :**

- Optimisation des contrats de fourniture d'énergie (notamment électricité et gaz).
- Analyse et renégociation des contrats d'exploitation de CVC, ou analyse et préconisation des conditions d'exploitation des installations par les équipes internes.
- Consultation de bureaux d'études, d'AMO, de maîtres d'œuvre pour des travaux liés à la maîtrise de l'énergie et aux énergies renouvelables.
- Mise en place d'actions de sensibilisation du personnel en lien avec la direction de la communication.

La CTEES exerce ses fonctions sur le périmètre de la Direction commune.
Madame ELQILECH est également référente développement durable.



Ses projets 2024 :

- Mise en œuvre de la chaufferie biomasse (bois) à Pignelin.
- Mise en œuvre d'une installation de production photovoltaïque sur le site de Pierre-Bérégovoy.
- Réalisation du bilan gaz à effet de serre du CHAN.



Contacter la CTEES

elqilech.r@ght58.fr
03 45 26 66 13



Photo d'illustration

10 janvier 2024

Le Centre Hospitalier de Nevers a accueilli, à partir du 10 janvier 2025, **une mission d'appui conduite par le Professeur Pierre CARLI et le Docteur Sylvain GIBEY**, experts reconnus en gestion des organisations hospitalières et en médecine d'urgence.

Cette mission, sollicitée avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté, vise à **analyser le fonctionnement** actuel de l'établissement et à proposer des **recommandations concrètes** pour **renforcer l'offre de soins, améliorer les organisations interne, et accompagner les équipes dans les défis du quotidien.**

Objectifs de la mission :

- Évaluer l'organisation des filières de soins critiques (urgences, médecine, réanimation).
- Identifier les points de fragilité et les leviers d'amélioration.
- Accompagner les équipes médicales et soignantes dans une dynamique de transformation constructive.
- Favoriser une meilleure attractivité pour les professionnels de santé.
- Contribuer à la consolidation du rôle du CHAN dans le cadre du GHT de la Nièvre.



“ Cette mission d'appui est une opportunité précieuse. Elle s'inscrit dans une démarche de progrès, dans le respect du travail remarquable accompli par les équipes du CH de Nevers.

Professeur Pierre CARLI, chef du SAMU de Paris, Président du Conseil National de l'Urgence Hospitalière. ”

“ Notre rôle est d'apporter un regard extérieur constructif, d'écouter les professionnels et de co-construire des pistes de solution adaptées aux réalités de terrain.

Docteur Sylvain GIBEY, médecin urgentiste, ancien directeur médical de crise. ”

Durant plusieurs jours, le **Professeur CARLI et le Docteur GIBEY** ont **rencontré les équipes médicales, soignantes, administratives, les représentants du personnel et les acteurs du territoire** afin de construire un **diagnostic partagé** et **identifier ensemble des perspectives d'évolution.**

À l'issue de cette mission, **un rapport d'analyse et de recommandations** sera remis à la direction de l'établissement et à l'ARS. Il constituera **un socle** pour définir une **trajectoire d'évolution réaliste, cohérente et tournée vers l'avenir.**



Photo d'illustration

16 janvier 2024 : Never Events à Nevers !

Afin de **sensibiliser les professionnels de santé** de l'établissement **aux médicaments à risque**, le Service de Pharmacie a organisé **une journée de sensibilisation aux médicaments** à risque et aux Never Events.

Cette **exposition interactive** s'appuyait sur la **projection d'un film** illustrant la **mise en œuvre des recommandations concernant les médicaments à risque**, film créé par l'OMÉDIT. **Des ateliers** ont également permis **aux visiteurs de développer et/ou consolider leurs connaissances** en insulinothérapie, en traitements anticoagulants, d'attirer l'attention sur le méthotrexate ou sur les gaz médicaux.

La mise à disposition de flyers ainsi que du livret Never Event disponible via la reprographie permet la diffusion des informations au sein des équipes. Cet événement a été **déployé les 15 et 17 mai sur les sites de Colbert et Pignelin**.

Quelques chiffres :

- 101 passages sur l'hôpital Pierre Bérégovoy (14/12/2023).
- 12 passages à l'hôpital Colbert.
- 14 passages sur le site de Pignelin.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les « **Never Events** » sont des **erreurs**, potentiellement graves, qui ne devraient jamais se produire : elles sont presque toujours **évitables** et ont fait **l'objet de recommandations** pour la **mise en place** de mesures de **protection et de prévention** adéquates.

L'**Agence Nationale de Sécurité du Médicament** et des produits de santé (ANSM) et la **Direction Générale de l'Offre de Soins** (DGOS) ont publié une liste des **12 événements** médicamenteux qui ne devraient jamais arriver. Cette liste est **inspirée** de la démarche des "Never Events" du National Health Service (NHS) au Royaume-Uni **adapté aux spécificités des pratiques françaises**.

Retour en images : les Never Events à Nevers !



24 janvier 2024 : Non certification

Suite à la visite de **certification** intervenue en septembre 2023, la **Haute Autorité de Santé** a décidé de **ne pas certifier le Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers**.

Les experts visiteurs ont relevé **plusieurs pistes d'amélioration**, notamment la coordination entre les services et l'acculturation et l'implication des professionnels dans la démarche qualité et sécurité des soins.

Toutefois, les experts visiteurs soulignent **l'attitude positive des équipes dans les différents services**. Les professionnels font preuve d'une **grande bienveillance** et recherche systématiquement **l'implication du patient**, de même qu'ils mettent en place des actions visant au **maintien de l'autonomie**. Les experts relèvent également que **le consentement, l'engagement et l'implication du patient et des familles est recherché**. La **culture de la bientraitance** est présente et les **parcours de soins sont organisés et coordonnés**. Enfin, **autre point positif, celui de la maintenance et des mesures d'hygiène des locaux**.

En réponse, le **CHAN** a mis en place une organisation dédiée à la résolution prioritaire des écarts identifiés. Un Comité de pilotage Qualité Gestion des Risques (Copil QGDR) a donc été institué pour piloter et superviser la **mise en œuvre effective des actions correctrices concernant les sujets les plus prioritaires en termes de sécurité et de qualité des soins**.

Le Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers poursuit la préparation de la prochaine visite de Certification, qui se tiendra courant Janvier 2026.



Photo d'illustration

26 janvier 2024 : Les Flying Doctors fêtent leur 1 an !

Le dispositif **Flying Doctors, ligne aérienne médicale** Dijon-Nevers-Dijon, mis en place en janvier 2023 par le Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers, avec le concours de la Ville de Nevers et de son aéroport, et sous l'impulsion de Monsieur Denis THURIOT, Maire de Nevers et Président du Conseil de surveillance du CHAN, **fête son premier anniversaire en 2024** et évolue avec **un nouveau prestataire, la compagnie aérienne française « REVOLUTION'AIR ».**



Cette compagnie d'avions-taxis a été retenue car **répondant le mieux aux besoins établis** par le cahier des charges de l'appel d'offres ouvert et notamment sur les points suivants :

- **Capacité**

Ces avions de plus petite capacité permettent une meilleure flexibilité des demandes de renfort de médecins sur le territoire de l'agglomération de Nevers et de la Nièvre. L'avion DA62 offre ainsi 4 places contrairement à 8 avec l'appareil du prestataire antérieur. Un ou deux avions peuvent ainsi établir une rotation Dijon-Nevers selon les besoins.

- **Economie**

Plus petit, plus léger, le DA62 consomme près de 50% de carburant en moins que le précédent avion.

- **Impact environnemental**

Le choix de cette flotte a également été motivé par la réduction de l'empreinte carbone qu'offrent ces avions de petit gabarit, réduisant près de moitié l'impact en CO2 par trajet.



Le mois de février a vu l'ouverture de l'Institut de Formation des Ambulanciers à Nevers, un ajout stratégique à l'offre de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI), qui propose désormais une formation d'ambulancier et d'auxiliaire ambulancier.

05 Février 2024 : Ouverture de l'Institut de Formation des Ambulanciers

L'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) de Nevers s'est doté en février 2024 d'une **nouvelle offre de formation**, celle d'**ambulancier et d'auxiliaire ambulancier**.

Deux rentrées par an

Cette formation permettra **deux rentrées par an**, une en **janvier** et l'autre **fin août**. À chaque rentrée, il y aura **quinze places en apprentissage** (pour les **moins de 30 ans**) et **dix places en contrat de professionnalisation** ou en **financement libre** (plus de 30 ans).

Coût et Durée

Cette formation peut être **prise en charge par un futur employeur** ou à titre individuel : elle **coûte 6 200€**. Sa **durée est d'un an, six mois en autofinancement**. En apprentissage et en contrat de professionnalisation, les stages sont rémunérés, indexés au Smic.

Prérequis pour accéder à la formation

Aucun diplôme n'est requis, mais il faut **avoir son permis de conduire : le permis probatoire n'est pas accepté**. Il faut aussi une **attestation d'aptitude médicale**. Selon son parcours, le **candidat** devra passer un **entretien**, avec un dossier à fournir, pour évaluer ses compétences à entrer dans cette formation.

Déroulé de la formation

Trois stages sont prévus au cours de l'année : **quinze jours en médecine d'urgences** (SAMU, SMUR, Urgences), **quinze jours en entreprise sanitaire** et **trois semaines en service de médecine, chirurgie, EHPAD ou psychiatrie**, permettant aux élèves d'identifier les différentes facettes du métier.

Les matières étudiées

Pour ce qui est du **théorique**, les élèves étudieront l'**hygiène**, le **relationnel**, l'**ergonomie**, la **manutention**, les **gestes et soins d'urgences**, les règles professionnelles, le **transport sanitaire**, le Code de la route, le système de santé, le travail en équipe... Ils apprendront aussi à faire une **évaluation clinique**.



Le mois de mars a été marqué par le déménagement du Centre Médico-Psychologique de Decize qui, désormais situé au Centre Hospitalier de Decize, bénéficie de locaux rénovés, plus accessibles et adaptés à l'accueil des enfants et adolescents en souffrance psychologique.

27 Mars 2024 : Déménagement des locaux du CMPEA de Decize

Les Centres Médico-Psychologiques pour Enfants et Adolescents (CMPEA) de la Nièvre sont rattachés au Service de Pédopsychiatrie du CHAN et constituent des établissements de soins pivots du secteur de la psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, déployés sur tout le département. Il existe six structures CMP : l'une exclusivement dédiée aux adolescents, située à l'Hôpital Pierre Bérégovoy, ainsi que l'antenne de Nevers, située dans le quartier des Courlis. Cosne-sur-Loire, Clamecy, Moulins-Engilbert et, enfin, Decize complètent le maillage territorial. Il est à noter que le CMP est déterminé en fonction du lieu de résidence du patient, afin de faciliter sa prise en charge.

Les CMP ont pour principales missions de :

- Accueillir et orienter les jeunes et leurs familles.
- Prendre en charge les jeunes présentant des difficultés affectives, psychologiques ou familiales jusqu'à environ 18 ans.
- Organiser des actions de prévention, de diagnostic, de soins ambulatoires et d'interventions à domicile.
- Apporter du soutien aux familles.
- Orienter, si nécessaire, les jeunes vers des structures adaptées (centre d'accueil thérapeutique à temps partiel, hôpital de jour, unité d'hospitalisation psychiatrique).



Les CMP pour enfants et adolescents sont des lieux de consultation, de dépistage, d'évaluation et de traitement ambulatoire.

Ils reçoivent des enfants et adolescents présentant des difficultés de nature diverse :

- Troubles d'adaptation scolaire.
- Problèmes de comportement.
- Troubles psychomoteurs.
- Troubles du langage écrit et oral.
- Difficultés relationnelles ou caractérielles.
- Etats dépressifs.
- Tentatives de suicide.
- Troubles précoces de la relation.
- Troubles du sommeil et de l'alimentation.
- Conflits avec les parents.



Photo d'illustration

Ce déménagement a été motivé par **des considérations d'accessibilité des locaux**. Le bâtiment précédemment utilisé était loué à la Mairie de Decize dans un bâtiment ancien. Le **bail arrivant à échéance le 31/03/2024**, la question de **sa réhabilitation a été soulevée**. Cependant, **cette option s'est avérée trop compliquée et coûteuse**.

Des locaux étant disponibles au Centre Hospitalier de Decize, une **convention a été signée** et des **travaux de rénovation et d'adaptation** ont été engagés. **Les professionnels disposent désormais de locaux spacieux et lumineux** pour l'accueil des patients, tant pour des entretiens individuels que pour des séances de psychomotricité, par exemple.

Ces nouveaux locaux restent à **proximité des établissements scolaires**, ce qui est facilitant. Cette implantation offre également un **gage de sécurité** pour les biens et les personnes, car les **professionnels du CHAN ne sont plus isolés**. Enfin, cette nouvelle localisation **facilite l'accès et l'accueil des personnes à mobilité réduite**, grâce à des locaux adaptés, dotés d'un ascenseur et d'un WC PMR.



Le CMP de Decize, est aujourd'hui présent au **74 route de Moulins au sein du Centre Hospitalier de Decize**.



Photo d'illustration



Photo d'illustration



Photo d'illustration



Photo d'illustration

AVRIL

Le mois d'avril a été riche en événements significatifs, entre le succès de la première édition du Forum des Métiers, l'arrivée du Directeur Monsieur Florent FOUCARD et le démarrage du projet de labellisation de l'IHAB.



04 Avril 2025 : 1^{ère} Edition du Forum des Métiers

Face aux problématiques de recrutement et d'attractivité des métiers de la santé, le **Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers** a ouvert ses portes le **jeudi 4 avril 2024** à l'occasion du **Forum des Métiers 2024** !

À destination de tous les publics, qu'ils soient **lycéens, étudiants, jeunes diplômés, professionnels de santé ou en reconversion**, cet événement a été l'occasion incontournable pour tous ceux qui envisagent une carrière dans le domaine de la santé de **rencontrer des professionnels de spécialités du secteur de la santé**.

Les visiteurs ont eu l'opportunité d'**explorer une variété de stands métiers**, mettant en avant des professions aussi diverses que passionnantes. Que ce soit dans le **domaine du service social**, de la **médecine-chirurgie-bloc**, de l'**encadrement** dans le domaine de la santé, de la **psychologie** ou encore de l'**hôtellerie**, de l'**informatique** et de la **restauration en milieu hospitalier**, le Forum des Métiers **propose des présentations détaillées** qui ont pu inspirer les visiteurs.

Les **Centres Hospitaliers Pierre-Lôo** (Établissement Public de Santé Mentale de la Nièvre), **Henri Dunant**, **Cosne**, et **Decize** étaient également présents pour **exposer leurs établissements** et **partager leurs opportunités professionnelles**. De même, **côté formation**, l'**IFSI/IFAS** était présent pour présenter les formations paramédicales des aides-soignants et des soins infirmiers aux intéressés.



15 Avril 2024 : Fin de la mise sous administration provisoire et arrivée de Monsieur Florent FOUCARD

Un **nouveau directeur** a été nommé à la tête du Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers. Monsieur **Florent FOUCARD** a pris ses fonctions le 15 avril 2024. Cette nouvelle étape **marque la fin de la période d'administration provisoire** mise en place par l'ARS en octobre 2023.

1 Son parcours :

Originaire de Bretagne, Florent FOUCARD fait **ses études** à l'**Institut d'Etudes Politiques de Rennes** et s'**oriente** par la suite vers la **filière de directeur d'hôpital** à l'**École des hautes études en santé publique**, dont il **sort en 2009**. Il commence par un **poste de Directeur des Ressources Humaines** au Centre Hospitalier de Châteauroux, puis s'**oriente** vers un poste de **Directeur Adjoint des Ressources Humaines au CHU de Rennes**. À partir de **2014**, il est **Directeur de l'hôpital de Vierzon** et, **depuis 2019**, il occupait le poste de **Directeur du Groupement Psychiatrie et Médico-social Doubs-Jura** qui regroupe cinq établissements.



3 Son choix de s'installer à Nevers :

Florent FOUCARD a choisi de **candidater** à Nevers en **fin d'année 2023** suite à la **parution du poste au Journal officiel**. Ce poste **correspondait aux attentes** qu'il avait à ce moment de sa carrière : être directeur d'un Groupement Hospitalier de Territoire, **travailler sur les parcours de soins et manager à l'échelle territoriale**.

2 Son choix de carrière en santé :

Son choix s'est porté sur l'**hôpital** parce qu'il y trouvait une **dimension de service public** et de **relations humaines fortes**, notamment **en raison du nombre important de corps de métiers différents**. L'ensemble de **ces métiers doit être centré sur un seul but ; la prise en charge des patients**. Il associe l'image du directeur hôpital à celle de **chef d'orchestre**, puisque **chaque corps de métier joue sa partition**. À un moment donné, pour que **l'ensemble soit cohérent**, le **chef d'orchestre rappelle la partition**, écrite collectivement.



Les axes prioritaires qu'il s'est fixé :

- Le premier est **le travail engagé sur la sécurité et la qualité des soins**.

La mise sous administration provisoire a été justifiée par les problématiques rencontrées au regard de la certification de la Haute autorité de santé (HAS). Un travail collectif engagé est ainsi une **priorité impérieuse avant une nouvelle certification**.

- Le deuxième axe est **la poursuite de la modernisation de l'offre sanitaire et médico-sociale**.

À l'échelle du GHT de la Nièvre, des **opérations d'envergure** sont lancées, telles que la **reconstruction de l'hôpital de Cosne-sur-Loire**, la **modernisation des urgences du Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers**...

- Le troisième axe est **la sécurisation des ressources humaines**.

Il faut travailler sur **l'attractivité et la fidélisation de l'établissement** et **valoriser les filières** qui fonctionnent. Il y a des **plateaux techniques uniques** qu'on **ne trouve pas ailleurs**, comme la **coronarographie** ou encore la **médecine nucléaire**. Florent FOUCARD estime que l'attractivité doit également se travailler en collaboration avec le CHU de référence, notamment autour de sujets tel que les internes ou les assistants partagés.

25 Avril 2024 : Projet de labellisation IHAB

Au cours du travail réalisé pour la réalisation du **Projet Médico Soignant Partagé (PMSP)**, la volonté de s'inscrire dans une **labellisation Initiative Hôpital Ami des Bébé (IHAB)** est apparu comme un **des objectifs au long terme** du **Pôle Femme Mère Enfant**.

La **démarche IHAB**, tout comme la **démarche de certification HAS**, est une **démarche qualité fondée sur des recommandations** internationales de l'**OMS** et de l'**UNICEF** et **spécifique** aux unités de **maternité et néonatalogie**. Elle vise à **promouvoir, protéger et soutenir l'allaitement maternel** et à **améliorer l'accueil et les soins** autour de la **naissance**, dans une **logique centrée** sur les **besoins du nouveau-né** et de sa **famille**.



Photo d'illustration

Objectifs de la démarche IHAB

- Mettre le nouveau-né et sa famille au cœur des soins.
- Favoriser le lien parent-enfant, dès la naissance et tout au long du séjour.
- Encourager l'allaitement maternel, tout en respectant le choix éclairé des parents.
- Assurer la formation des professionnels de santé aux pratiques fondées sur les preuves.
- Créer un environnement bienveillant et respectueux pour les familles.



Photo d'illustration

Les étapes de la démarche IHAB

- Engagement de la direction et constitution d'un Comité de Pilotage.
- État des lieux des pratiques actuelles (audit, auto-évaluation).
- Mise en œuvre progressive des 10 conditions pour le succès de l'allaitement selon l'OMS/UNICEF (par exemple : mise au sein précoce, accompagnement individualisé, hébergement en chambre mère-enfant 24h/24, etc.).
- Formation du personnel soignant, médical et paramédical.
- Implication des parents dans la démarche.
- Audit externe par l'association IHAB France.
- Obtention du label, pour 4 ans renouvelable.

Bénéfices attendus

- Amélioration de la qualité des soins en maternité et néonatalogie.
- Meilleur vécu de la naissance pour les familles.
- Hausse des taux d'allaitement et meilleure santé à court et long terme pour les nourrissons.
- Renforcement des compétences et de la cohésion des équipes.



Photo d'illustration



Bienvenue à Nour, le tout premier bébé né en 2024 au CHAN !

En mai, nous avons eu l'honneur d'accueillir la délégation du Réseau des Urgences de Bourgogne Franche-Comté (RUBFC) : une visite enrichissante qui a permis des échanges constructifs sur l'amélioration de nos services d'urgence.

10 Mai 2024 : La Commission Médicale et Technique d'Attribution des Fauteuils Roulants Electriques

Pour bénéficier d'une prise en charge financière lors de l'achat d'un fauteuil roulant électrique (FRE), un passage en Commission Médicale et Technique d'Attribution des Fauteuils Roulants Électriques est obligatoire.

Cette commission, de nature pluridisciplinaire, se tient en présence du revendeur choisi par le patient et réunit plusieurs intervenants :

- **La secrétaire** : Sollicitée par le revendeur sélectionné, elle fixe le rendez-vous, recueille les informations nécessaires à l'évaluation, et informe les parties de la date de la commission. Elle adresse également une convocation accompagnée de la liste des pièces à fournir.
- **L'ergothérapeute** : Il réalise un bilan cognitif et complète une fiche d'aptitude à l'utilisation d'un FRE. Les essais permettent d'évaluer différents critères : capacités visuelles, auditives, sensorielles et motrices (tremblements, spasticité, etc.). Une évaluation écologique est également effectuée (utilisation en intérieur/extérieur, conduite en ligne droite, marche arrière, franchissement de portes, etc.). L'ergothérapeute évalue aussi l'accessibilité du domicile et les aspects logistiques (compatibilité du modèle souhaité avec l'environnement et l'usage envisagé).
- **Le médecin** :
 - Étudie l'indication et la pertinence de la prescription ainsi que l'absence de contre-indications (par exemple : troubles psychiatriques, hémiparésie spatiale, troubles visuels non compensés, troubles cognitifs majeurs, etc.).
 - Préconise certaines adaptations en fonction du mode d'utilisation (par le patient en autonomie, par un tiers, ou en utilisation conjointe).
 - Peut également prescrire, si nécessaire, des équipements complémentaires (ex. : coussins de positionnement, coussin anti-escarres, coque moulée, etc.).



Photo d'illustration

Suites possibles :

- Si l'indication est validée mais que certaines difficultés sont identifiées, le patient est orienté vers l'hôpital de jour de rééducation pour un programme de séances d'apprentissage (en moyenne cinq séances).
- En cas de contre-indication absolue ou de difficultés majeures difficilement surmontables, le médecin en informe le patient et lui propose des alternatives.



Photo d'illustration

À l'issue de la commission, si la validation est accordée par le médecin, la prescription et le cahier des charges du matériel recommandé sont remis au patient et au revendeur. Ces documents doivent être transmis ensemble, accompagnés du devis du fauteuil roulant ou verticalisateur électrique, à la caisse d'assurance maladie. Tout dossier incomplet est systématiquement rejeté. Un courrier est également adressé au médecin traitant du patient, incluant le compte rendu de la commission.

En 2024, 17 commissions se sont tenues au sein du CHAN.



Photo d'illustration

28 Mai 2024 : Visite du RUBFC au CHAN

Le Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers a eu le plaisir d'accueillir une délégation du Réseau des Urgences de Bourgogne Franche Comté (RUBFC).



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le RUBFC a pour mission d'**optimiser l'accès aux soins d'urgence** en améliorant les réseaux et les filières au sein d'une région. Il vise à **renforcer la coordination des services d'urgences** adultes et pédiatriques ainsi que des Centres de Réception et de Régulation des Appels (CRRA). Le Réseau **participe** également à la **formation continue des équipes**.

Lors de la visite, les **membres du RUBFC** ont pu **visiter les Services d'Accueil des Urgences (SAU) adultes et pédiatriques** afin de **rencontrer les professionnels**. Cette rencontre a permis des **échanges constructifs** sur les **perspectives** et les **améliorations** possibles de **nos services d'urgences**.



JUIN

Le mois de juin a été marqué par le lancement d'un projet structurant avec le début des travaux de la crèche à horaires atypiques, portée par la Ville de Nevers et gérée avec Les Petits Chaperons Rouges. En parallèle, l'EHPAD Emile Clerget a renoué avec la tradition conviviale de la fête des familles, suspendue depuis la crise sanitaire.

06 Juin 2024 : Début des travaux de la crèche à horaires atypiques

Propriétaire du terrain suite à un rachat au Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers, la Ville de Nevers a confié la réalisation des travaux et la gestion de la crèche à la société **Les Petits Chaperons Rouges**, spécialisée dans l'accueil des jeunes enfants et appartenant au groupe Grandir, via un bail emphytéotique. Ce projet ambitieux vise à fournir un service de qualité à notre personnel et à la communauté locale.



La Crèche en un coup d'œil :

- Ouverture prévue en Septembre 2025.
- Sur les **31 places** disponibles, 20 seront réservées au personnel du CHAN.
- Horaires d'ouverture étendus : **6h - 21h30** avec agrément modulé.
- Accueil des enfants âgés de **2 mois à 4 ans**.
- Crèche dotée d'un jardin d'enfants.
- **Construction écologique et responsable !**



Les travaux ont débuté le **06 juin 2024** et la pose de la **1^{ère} pierre** a eu lieu le **10 septembre 2024**.



Photo d'illustration

08 Juin 2024 : Retour du goûter des Familles à Clerget

2024 a été l'occasion de la reprise de la **fête des familles de l'EHPAD Clerget** qui avait été interrompue pendant la période de la pandémie Covid-19.

Elle a pris la forme d'un **goûter festif** afin de s'adapter au mieux aux profils des personnes accompagnées.

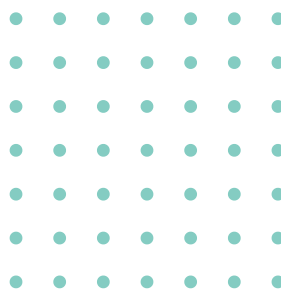
- **43 résidents sur les 80** de l'EHPAD Clerget, soit **57%** des résidents, ont participé à ce goûter.
- **99 personnes**, invitées soit par les résidents soit par le CHAN, ont rejoint les résidents pour un total de **142 participants**.



Les professionnels de l'EHPAD Clerget ont organisé ce goûter des familles avec l'Unité Centrale de Production Culinaire (**UCPC**). Le Service Logistique Intérieur (**SLI**) du CHAN, **Elior** et **la Mairie** ont été associés à cet événement.

Il a été proposé aux résidents et leurs familles de déguster des **crêpes**, **clafoutis**, **salade de fruits** et **mojitoss sans alcool** "maison", ainsi que des quatre-quarts, gâteau marbré, glaces, jus de fruits, café, chocolat chaud, thé, tisane. L'animation musicale a été assurée par un accordéoniste.

Au regard de la **satisfaction** des résidents et des familles, il est projeté de **reconduire** cette organisation en **2025**.



Professionnels et soignants se sont réunis autour d'ateliers interactifs pour sensibiliser aux bonnes pratiques en biologie médicale.

04 Juillet 2024 : Journée de sensibilisation aux bonnes pratiques en biologie médicale

Le Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers a convié ses professionnels à une session ludique et pédagogique dédiée aux **bonnes pratiques en biologie médicale**, durant lesquelles les participants ont pu prendre part à des ateliers interactifs visant à perfectionner les techniques de prélèvements, de la prescription au transport des échantillons, afin d'assurer des examens de biologie de haute qualité.

Au programme, 5 ateliers

1

La prescription – les bons de demandes :

Sensibilisation sur l'identitovigilance, les conditions de remplissage des bons de demandes ainsi que sur l'importance des renseignements clinico-thérapeutiques.

2

Le prélèvement sanguin :

Connaissances théoriques et notions générales, sensibilisation aux conditions particulières de prélèvement, au bon usage du matériel à disposition, choix et ordre des tubes.

3

Le Manuel de prélèvement :

Présentation et utilisation de l'outil informatique, focus sur les examens sous-traités.

4

Le prélèvement sanguin :

Connaissances théoriques et notions générales, sensibilisation aux conditions particulières de prélèvement, au bon usage du matériel à disposition, choix et ordre des tubes.

5

Zoom sur les AOD (Anticoagulants Oraux Directs) :

Rappel sur l'importance de cette classe thérapeutique à fort impact sur les résultats d'hémostase.

Quelques chiffres



- Nombres de passages : **53 agents** dont **22 IDE**
- Nombres de questionnaires de connaissances remplis : **35**
- Nombre de questionnaires de satisfaction : **38** dont **84%** de participants **très satisfaits** de cette journée, tant sur l'enrichissement personnel et professionnel avec une mise à jour de leurs connaissances, que sur l'intérêt de la tenue régulière d'une telle journée.

Jeux éducatifs, questions/réponses, diffusion d'une vidéo retraçant le parcours d'un bilan au laboratoire, conseils précieux et moments conviviaux ont rythmé cette journée, propice aux **échanges sur le circuit des prélèvements**.

Les participants ont pu répondre à un questionnaire d'évaluation des connaissances avec tirage au sort et remise de lots et sont repartis avec des gourmandises et des jeux de cartes Mémo sur « **les incollables de la Bio** ».



AOÛT

Entre détente au jardin thérapeutique et renforts en pharmacie nucléaire, le mois d'août a allié bien-être et technicité.

À la découverte du jardin thérapeutique du Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers



Le **jardin thérapeutique**, entretenu par les patients et les thérapeutes, a déjà de nombreux **projets d'évolution**, comme l'ajout de décorations, l'utilisation des **légumes** produits en cuisine thérapeutique, la mise en place d'éléments de **stimulation sensorielle** ou encore la création d'un parcours de marche.

Ouvert à la fin de l'année 2023, sous l'impulsion des ergothérapeutes, le **jardin thérapeutique** est un espace de rééducation et de bien-être.

Il comprend **6 bacs au sol**, **2 bacs surélevés** accessibles en **fauteuil roulant** et **1 banc** pour se reposer.



Intégration de préparateurs en pharmacie dans le secteur de Médecine Nucléaire

Le Service de **Médecine Nucléaire** s'est réorganisé au cours de l'été 2024 afin de s'adapter aux tensions sur la profession de MERM, prégnantes depuis plusieurs années et de fiabiliser la production **radiopharmaceutique**.

De juin à septembre le CHAN a réalisé **trois recrutements** suivi d'une **affectation** et d'une **formation** pour trois préparateurs en pharmacie sur le secteur de radiopharmacie. Cette nouvelle organisation a recentré les MERM sur la partie acquisition d'images.

La **radio-pharmacienne** et les **préparateurs** en pharmacie ont, dès leur prise de fonction, commencé la formalisation du processus et de toutes ses étapes avec la rédaction de documents qualité intégrés au fur et à mesure dans la base de données qualité.

Cette intégration a permis la **poursuite de l'activité** de médecine nucléaire dans des conditions assurant la prise en charge sécurisée d'un maximum de patients sur un secteur géographique allant au-delà du GHT.



Photo d'illustration

SEPTEMBRE

Ce mois a vu l'arrivée d'une IPA en polypathologie chronique, la signature de la Charte Romain Jacob et la mise en place d'un parcours coordonné pour les troubles du comportement alimentaire.

Intégration d'une Infirmière en Pratique Avancée (IPA), mention Polypathologie chronique stabilisée cardiovasculaire

Pour offrir une **prise en charge** toujours plus efficace, coordonnée et centrée sur les besoins des patients atteints de **pathologies chroniques stabilisées**, le Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers a accompagné la formation d'une Infirmière en **Pratiques Avancées**, mention **pathologies chroniques stabilisées** – spécialité cardiovasculaire.

Son rôle

L'IPA intervient en collaboration étroite avec les médecins, en lien avec l'ensemble de l'équipe soignante

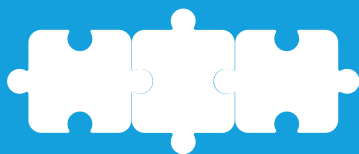


Photo d'illustration

Ses missions

- Assurer le suivi des patients atteints de pathologies cardiovasculaires stabilisées (syndrome coronarien chronique, insuffisance cardiaque chronique, coronaropathies, pathologies artérielles dans le cadre de la prévention secondaire, HTA, contrôle des facteurs de risques cardiovasculaires, etc.).
- Réaliser des consultations autonomes dans le cadre de son domaine de compétences.
- Participer à l'éducation thérapeutique du patient (ETP), à la coordination des parcours de soins et au lien ville-hôpital.
- Développer l'accès aux soins aux populations par de la prévention et de la promotion de la santé.
- Contribuer à la qualité et à la continuité des soins en renforçant la proximité et l'accessibilité pour les patients.
- Participer à des actions de formation et de recherche.

“ Elle participe également à la prise en charge des patients dont le suivi lui est confié par les médecins du Pôle, par le biais de protocoles d'organisation. ”



26 Septembre 2024 : Signature de la Charte Romain Jacob : Un engagement fort pour une santé inclusive

Le Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers a officiellement signé le 26 septembre 2024 la **Charte Romain Jacob**, réaffirmant ainsi son engagement pour un **meilleur accès aux soins des personnes en situation de handicap**.

Cette signature marque une étape importante dans la volonté de l'établissement d'inscrire l'inclusion et la prise en compte des **spécificités du handicap** au cœur de ses pratiques professionnelles.



La **Charte Romain Jacob** repose sur des principes essentiels :

- Le **respect** de la dignité et des droits des personnes en situation de handicap,
- La **lutte** contre les inégalités d'accès aux soins,
- La **formation** des professionnels de santé à l'accueil et à l'accompagnement des personnes en situation de handicap,
- La **co-construction** des parcours de soins avec les usagers et leurs proches

Concrètement

Le Centre Hospitalier de l'Agglomération cherchera à rendre **accessible** les locaux et les parcours de soins aux personnes en **situation de handicap**, à déployer des outils de **communication** adaptés et de **sensibiliser** et **former** les personnels à la prise en charge de ces patients.

Le CHAN a également nommé un **Référent Handicap**, Madame le Docteur Véronique KHOURI qui a pour missions :

- D'anticiper la venue du patient en situation de handicap dans l'établissement de santé en identifiant ses besoins spécifiques.
- D'assurer le lien avec les professionnels de l'établissement de santé.
- D'apporter, si besoin, son concours lors d'une consultation, d'un examen ou d'une hospitalisation.
- D'assurer une veille permanente sur les pratiques adéquates en matière de handicap.
- D'intervenir en appui des équipes administratives pour la mise en œuvre de la politique d'accès aux soins des personnes en situation de handicap.
- De mettre en place et piloter une commission handicap.
- De promouvoir toute action pouvant concourir à l'information et à la sensibilisation des agents aux bonnes pratiques en matière de prise en compte des personnes en situation de handicap.

En signant la **Charte Romain Jacob**, le Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers rejoint un réseau national d'établissements engagés pour une société inclusive et solidaire, où chacun peut accéder à des soins de qualité, dans le respect de sa singularité.

Contacts du Référent Handicap :
chan.referent.handicap@ght58.fr
Formulaire CHAN-EN-DAG-008 présent sur Qualnet



Trouble du comportement alimentaire : un parcours de soin coordonné et complémentaire



Photo d'illustration

Un **trouble du comportement alimentaire (TCA)** est un rapport à l'alimentation dit « anormal ». Ce trouble est associé à une grande **souffrance psychique**, qui impacte dans le temps la santé du patient. Les conséquences peuvent être graves.

Ce trouble est classé comme une maladie mentale : les attitudes face à son corps, à son poids et son rapport à la nourriture sont fortement perturbés. Cela impacte le fonctionnement psychosocial et la qualité de vie.

Les TCA à l'**adolescence** regroupent classiquement l'**anorexie mentale**, la boulimie nerveuse et d'autres formes atypiques. L'origine des TCA est multifactorielle et mal connue.

Focus sur l'anorexie

- L'anorexie survient majoritairement chez les **jeunes filles** (9 cas sur 10).
- L'adolescence, autour de la puberté, est la période de la vie la plus propice à l'**apparition de TCA**, les transformations **corporelles** et **psychiques** étant au centre de la problématique. Intelligentes et sensibles, souvent très investies sur le plan scolaire, celles-ci sont **obsédées** par l'idée d'être trop grosses ou la **peur** de devenir trop grosses (dysmorphophobie). Elles se restreignent au niveau alimentaire (anorexie mentale restrictive), souvent en alternance avec des épisodes de remplissage (anorexie mentale avec des crises de boulimie). Ces jeunes peuvent mettre en place des stratégies visant à ne pas prendre de poids comme l'hyperactivité physique, les vomissements, l'usage de laxatifs ou de la potomanie.
- Ces obsessions de contrôle finissent par gouverner leur vie jusqu'à l'épuisement.
- Les TCA peuvent être abordées sous l'angle des conduites d'autodestruction et sont ainsi une possibilité pour l'adolescent d'exprimer une souffrance psychique à travers son corps.

Sur l'année 2024 sur le CHAN, **2 jeunes filles en moyenne par jour** ont nécessité une hospitalisation en pédiatrie compte tenu de leur état **somatique et mentale** très altéré.

Ces hospitalisations sont souvent **longues** et les places en établissements spécialisés sont difficiles à obtenir.

Suivi par le Service de Pédopsychiatrie et par le Service de Pédiatrie conjointement, ce parcours de soin a révélé la nécessité d'un **décloisonnement salubre** des pratiques entre somaticiens pédiatres, infirmiers, aides-soignants de la pédiatrie et pédopsychiatres, psychologues, infirmiers, éducateurs de la pédopsychiatrie.

Cette « double » **prise en charge** est complétée par l'intervention d'une diététicienne spécialement formée à la prise en charge de ces situations. Les soins portent simultanément sur la conduite symptomatique et sur l'ensemble de la personnalité du jeune, tout en prenant en compte le contexte familial.

Ce travail coordonné a permis de proposer une réponse adaptée à cette pathologie, tout en développant des approches thérapeutiques efficaces. Reconnue par d'autres centres hospitaliers, cette dynamique a conduit certains établissements à orienter de jeunes patients vers le Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers. La collaboration entre les différents acteurs a ainsi favorisé une prise en charge renforcée et pleinement consciente des enjeux.

OCTOBRE

Un mois marqué par des initiatives essentielles, avec l'entretien de Céline VRINAT (IPA), la réflexion sur la fin de vie, et Nevers devenant Ville Ambassadrice du Don d'Organes. Le mois a également été ponctué par la réforme des autorisations de SMR au Centre de Gériatrie de Colbert et la mobilisation autour d'Octobre Rose.



Entretien avec Madame Céline VRINAT, Infirmière en Pratique Avancée (IPA)

En 2024, le Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers a accueilli ses premières **Infirmières en Pratique Avancée (IPA)**, dont Madame Céline VRINAT, mention néphrologie, dialyse, transplantation.

Pourquoi une IPA en Néphrologie ?

Notre territoire de santé est marqué par une population vieillissante et touché par une faible démographie de professionnels de santé. Le Centre Hospitalier de Nevers a observé une **hausse importante de consultations de suivi** dans le cadre du forfait MRC et de consultations en néphrologie.

Et sur le terrain comment se déclinent vos compétences ?

"En consultation, dans le cadre d'un forfait de prise en charge, je reçois le patient **1 à 4 fois/an**, plus selon ses besoins. Je le conseille, je réalise un examen clinique mais j'ai aussi la possibilité d'adapter ou réajuster son traitement ou lui prescrire de nouveaux examens si nécessaire. J'ai le souhait de contribuer à la formation des équipes d'Hémodialyse et Néphrologie en dispensant de mini-interventions sur des thèmes choisis ainsi que d'inclure un volet recherche dans mon activité."

L'arrivée d'une IPA, travaillant en **collaboration** avec les néphrologues, devrait permettre de libérer du temps médical, d'améliorer l'accès aux soins et le suivi individualisé de ces patients chroniques stabilisés, ainsi que de renforcer le lien ville-hôpital.



Dans quel cadre législatif exercez-vous vos missions ?

"Les IPA exercent dans le cadre de la loi du **26 janvier 2016** relative à la « Modernisation de notre système de Santé » en lien avec le décret n°2021-1384 du 25 octobre 2021 concernant l'exercice infirmier en pratique avancée.

Aujourd'hui, mon exercice est encadré par un protocole de coopération validé par 2 néphrologues. Ce protocole décrit les activités de soins auprès des patients stabilisés qu'ils me confient en suivi et les conditions de retour. Bien sûr, le patient doit accepter cette prise en charge."

Quel est votre parcours professionnel et quelles formations avez-vous suivi ?

" Je suis infirmière depuis 1994. Après **10 ans** passés en service de chirurgie notamment urologique et 18 ans en service d'hémodialyse, je me suis naturellement orientée vers la **formation d'infirmière en pratique avancée**, mention néphrologie, dialyse et transplantation. Cette formation de niveau master grade 2 se fait à Dijon et permet d'acquérir des compétences du champ médical et de développer une approche holistique des soins aux patients.

La **1^{er} année** de formation est organisée autour d'un tronc commun à toutes les mentions.

La **2^{ème} année** est dispensée selon la spécialisation choisie."

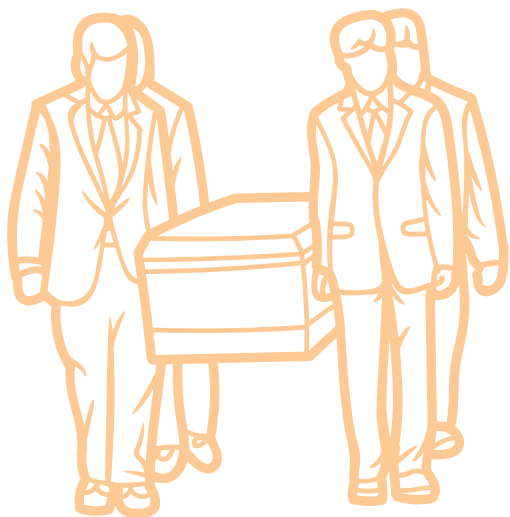
Quelles sont vos compétences ?

Nous pourrions définir **7 compétences** :



- Évaluation clinique : Réaliser un examen clinique adapté à la situation du patient.
- Analyse des signes : Identifier et analyser les signes et symptômes liés à la pathologie.
- Gestion des soins : Concevoir et mettre en œuvre des projets de soins.
- Recherche : Transposer les résultats de recherche dans la pratique.
- Communication : Communiquer efficacement sur les pratiques et les résultats.
- Innovation : Promouvoir l'innovation dans les soins.
- Coordination : Coordonner les soins entre les différents acteurs de santé.

11 Octobre 2024 : De la vie au Service Mortuaire



Par destination, ce Service fait le lien entre **les équipes de soins** qui ont accompagné les patients jusque dans leurs derniers instants et **les proches du défunt**. Le rôle des agents est de brancarder les patients décédés jusqu'au service mortuaire, une fois la toilette, l'habillage effectués et le premier recueillement réalisé. Ensuite, les agents mortuaires s'occupent de la gestion administrative, de l'accueil des différents professionnels funéraires, et des familles pour le **recueillement**, et des éventuelles toilettes si besoin. Ils assistent le médecin légiste sur les examens de corps, ainsi que les thanatopracteurs pour les soins de conservation, lorsque cela est nécessaire.

Le Service Mortuaire du Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers est un service obligatoire dans le fonctionnement d'un établissement de santé dont le nombre de décès dépasse les **200 décès à l'année**. Situé sur l'Hôpital Pierre Bérégovoy, l'équipe de **4 agents mortuaires**, rattachée au service de Brancardage de l'Imagerie Médicale, accueille les corps des patients décédés au sein de l'établissement mais également des établissements de Colbert, Pignelin et Clerget, ainsi que celui du Pré Poitiers ou de la Maison d'Arrêt de Nevers lorsque cela est nécessaire.

De ce fait, le Service Mortuaire accueille plus de **800 défunts** chaque année et ce chiffre est en constante augmentation.



Ce service, pensé pour **recevoir du public**, n'avait pas été modernisé depuis son arrivée dans les locaux en 2003. Dès le **11 octobre 2024**, ont débuté les travaux de **rénovation** de la morgue de l'hôpital Pierre-Bérégovoy à Nevers. Conformément aux pratiques des autres établissements de santé, la morgue du Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers a vu sa capacité d'accueil mortuaire passer de 15 à 18 places et un nouveau système de double climatisation a été installé.

Les travaux permettront d'installer une **double climatisation** et de créer un espace plus confortable pour le personnel, tout en augmentant la capacité d'accueil du service mortuaire.

Ces travaux qui ont duré **deux semaines**, n'ont eu aucun impact sur la mobilité et le stationnement du public ainsi que du personnel. Les cérémonies de culte et d'hommage ont pu continuer à se dérouler sans contrainte particulière au sein de l'établissement.

Pendant toute la durée des travaux, une cellule de conservation réfrigérée, également appelée conteneur frigorifique, a été mise à disposition des équipes du Centre Hospitalier, leur permettant ainsi de continuer à prodiguer les soins nécessaires aux défunts sans interruption.



Coût : Entre 70 000 et 80 000€

21 Octobre 2024 : Nevers devient Ville Ambadrice du Don d'Organes

Ce projet de labellisation soutenu par le Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers et porté par la **Coordination Hospitalière des Prélèvements d'Organes et de Tissus (CHPOT)** témoigne de l'engagement de l'établissement envers cette cause vitale.



Chaque jour, des milliers de patients attendent une greffe. **Un seul donneur peut sauver jusqu'à 7 vies.**

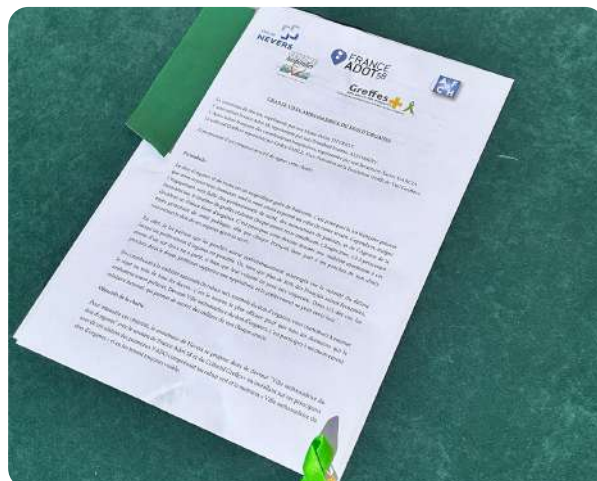
En 2023, l'équipe de la CHPOT a effectué **32 prélèvements de cornées et 3 prélèvements multi-organes**. Une équipe qui œuvre avec dévouement pour accroître le nombre de donneurs et ainsi sauver des vies.

Cette labellisation de la Ville de Nevers poursuit plusieurs objectifs conjoints à ceux de l'équipe de la CHPOT :

- Informer les citoyens sur leurs droits et les modalités du don d'organes.
- Briser les tabous et répondre aux questions avec transparence.
- Favoriser l'expression du choix de chacun : dire **OUI** ou **NON**, l'important c'est d'en parler.



À travers cette **initiative citoyenne et solidaire**, notre commune s'engage à informer, sensibiliser et mobiliser tous les habitants autour d'une cause essentielle : **sauver des vies** grâce au don d'organes.



Réforme du Service de Soins Médicaux et de Réadaptation du Centre de Gériatrie de Colbert

La réforme du **régime des autorisations** intervenue sur 2022-2023 a pris effet pour la région Bourgogne-Franche-Comté dès le **1^{er} mars 2024**. En effet, les titulaires d'autorisations étaient invités à déposer, selon un calendrier établi par l'Agence Régionale de Santé, les demandes d'activités de soins.

Les activités de **Soins de Suite et de Réadaptation (SSR)**, désormais dénommées activités de **Soins Médicaux et de Réadaptation (SMR)** ont été réformées par deux décrets de 2022. Le Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers a déposé une demande d'autorisation de SMR pour le Centre de Gériatrie en juin 2024.



L'activité de Soins Médicaux et de Réadaptation a pour objet de **prévenir ou de réduire** les conséquences **fonctionnelles, déficiences et limitations d'activité**, soit dans le cadre de la prise en charge de patients atteints de pathologies chroniques, soit en amont ou dans les suites d'épisodes de soins aigus, que ces conséquences soient physiques, cognitives, psychologiques ou sociales.

Les missions

Les missions de tout service de Soins Médicaux et de Réadaptation sont au nombre de 5 :

- Une mission de soins.
- Une mission de réadaptation.
- Une mission de prévention.
- Une mission de transition.
- Une mission de coordination.

Le Service de Soins Médicaux et de Réadaptation du Centre de Gériatrie de Colbert dit «SMR Colbert» est situé au **1^{er} étage du Centre de Gériatrie Colbert, rue Litaud à Nevers**.

Le service peut accueillir jusqu'à **25 patients** et dispose d'une **salle dédiée** à la rééducation / réadaptation ainsi qu'une salle de convivialité.



Autorisations demandées et obtenues en 2024 :

- Equipements Matériels Lourds : scanners et IRM.
- Activités interventionnelles sous imagerie médicale : mention cardiopathies ischémiques de l'adulte et mention rythmologie.
- Chirurgie : Hospitalisation complète et Hospitalisation en ambulatoire.
- Soins Médicaux et de Réadaptation (SMR).
- Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale.
- Médecine.



Les patients suivis dans le cadre du **SMR Colbert** doivent se voir proposer au moins **3 pratiques thérapeutiques** parmi la masso-kinésithérapie, ergothérapie, diététique, psychomotricité, orthophonie, prise en charge psychologique, activité physique adaptée et se voir dispenser au moins 2 séquences de traitement par jour ouvré ou venu, entre :

- Accompagnement de fin de vie de patients ne pouvant aller en unité des soins de support et palliatifs.
- Activités de groupe de rééducation à l'adresse des patients (atelier de prévention des chutes, repas thérapeutique, séances de relaxation collectives, jardin thérapeutique).
- Soins socio-esthétiques : préservation du bien-être du sujet âgé hospitalisé (toucher-massage, soins du visage, mains-bras, pieds-jambes).

Octobre Rose

Le Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers s'engage chaque année dans la lutte contre le cancer. L'établissement a ainsi arboré pendant ces deux mois les couleurs d'Octobre Rose et de Novembre Bleu.



Pour Octobre Rose, plusieurs événements ont été organisés au sein du CHAN le **mardi 15 octobre 2024**, de 10h à 16h, dans le hall d'accueil de l'hôpital. Parmi les activités proposées, il y avait un stand animé en collaboration avec le Lycée Professionnel Privé de Saint-Léger-des-Vignes Thérèse Desmeuraux, avec **des ateliers de coiffure, onglerie et maquillage**.

Une socio-esthéticienne du **CHAN** tenait également un stand proposant **des séances de massage des mains et des soins de mise en beauté**. Un **photobooth** avec des accessoires était mis en place pour permettre aux participants d'immortaliser ces moments. De plus, **des roses étaient vendues** au profit de la Ligue contre le Cancer et des **nœuds roses** étaient disponibles à la **vente au profit de l'Association des 3C**.

La **MNH** a animé un **stand de sensibilisation**, tandis que le **Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers de la Nièvre** a proposé des **ateliers de dépistage et de sensibilisation**. Une **collecte de soutien-gorge** a également eu lieu, récoltant plus de 7 kg de dons. Les interlocuteurs principaux lors de cette journée étaient Cyril RICHE et Sylvie MOLERO du Centre de coordination en cancérologie (3C) au CHAN, cadre de santé.



NOVEMBRE

Création d'un Service d'Orientation Gériatrique, déploiement de l'outil i-Transport, signature du CPOM avec l'ARS et mobilisation autour de Novembre Bleu ont rythmé ce mois structurant.

1^{er} Novembre 2024 : Création du Service d'Orientation Gériatrique (SOG)

Ce Service d'Orientation Gériatrique est composé de plusieurs acteurs comme l'**Equipe Mobile Gériatrique interne**, l'**Equipe Mobile Gériatrique de territoire** et la **Hotline**, pour permettre une prise en charge optimale.

Présentation

Équipe mobile gériatrique interne

Elle est située au Service d'Accueil d'Urgence et est ouverte tous les matins du lundi au vendredi.

Missions : Permettre une présence médicale gériatrique auprès des personnes âgées de plus de 75 ans aux urgences du CHAN et dans les services de spécialités.

Objectifs :

- Anticiper le retour à domicile de la personne âgée hospitalisée : orienter vers une prise en charge complémentaire à domicile (évaluation sur les lieux de vie).
- Conseiller pour repérer, limiter les complications liées à l'hospitalisation (confusion, dénutrition, incontinence, chute, douleur, perte autonomie...).
- Réaliser des évaluations gériatriques standardisées.
- Permettre l'orientation sur la filière gériatrique.
- Fluidifier les parcours de soins.

Équipe mobile gériatrique de territoire

Elle est située au Centre de Gérontologie Colbert, rue Litaud à Nevers.

Missions :

- Réaliser des évaluations gériatriques et psychosociales hospitalières, sur les lieux de vie (visites à domicile et en EHPAD). Ces visites se font en binôme ou de manière conjointe avec les partenaires.
- Réaliser des formations en EHPAD.
- Faire le relais aux partenaires (CD58, DAC, PFR notamment) pour le suivi des patients.

Hotline Gériatrique

Coordonnées :

- En externe : 03 58 12 61 41
- En interne : 2 61 41
- Adresse électronique : chan.colbert.hotline.emg@ght58.fr

Numéro ouvert à tous du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Missions :

- Optimiser le parcours de soins des personnes âgées de plus de 75 ans (éviter les ruptures de soins, favoriser les admissions non programmées à 48 h).
- Favoriser les admissions directes en service Médecine gériatrique sans passer par le SAU avec accord préalable du gériatre du service.
- Renforcer le lien ville hôpital, avec les CPTS en lien avec les Services d'Accès aux Soins.
- Renforcer l'accès à la filière gériatrique du CHAN.

La réponse de la Hotline Gériatrique se fait en 2 temps :

1. Réponse de l'infirmière et de la secrétaire AMA pour orientation et instruction de la demande.
2. Réponse médicale soit par un gériatre référent du pôle inter-établissement Gériatrie, soit par le médecin du SOG.

Objectifs

- Promouvoir une ouverture au domicile et à tout le territoire de la Nièvre.
- Éviter les ruptures du parcours de soins.
- Aider au maintien à domicile.
- Participer à l'évaluation globale et individualisée de la personne âgée de plus de 75 ans (dimensions médicale, psychologique et sociale et avis gériatrique à visée diagnostique et thérapeutique au travers de ses 3 entités).
- Favoriser le travail en équipe pluridisciplinaire, sur les 3 entités, des infirmières, des assistantes sociales, de la psychologue et de la secrétaire.
- Répondre aux missions du CHAN pour une prise en charge adaptée des personnes âgées de plus de 75 ans.
- Favoriser la transversalité entre les acteurs de la santé.
- Fluidifier le parcours de soins pour les usagers.

Chiffres clés

1689 évaluations gériatriques en 2024 avec :

- **1282** en intra-hospitalier
- **34** en ESMS
- **373** à domicile
- **800** appels à la hotline en 2024



Photo d'illustration

19 Novembre 2024 : Mise en place du nouvel outil i-Transport

Dans le cadre de l'amélioration de ces services, le Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers a mis en place un nouvel outil de **gestion des transports patients, i-Transport**.



Qu'est-ce que l'outil i-Transport ?

Ce nouvel outil permet une gestion simplifiée et plus directe des demandes de transport. Le contact avec la régulation par téléphone ne sera plus obligatoire : tout se fait directement depuis i-Transport. Chaque requête est automatiquement redirigée vers le service de transport concerné, avec un suivi en temps réel des missions accessible 24h/24 et 7j/7 depuis une interface prévue à cet effet.

Qui est concerné ?

Tous les acteurs impliqués dans les demandes et l'exécution des missions de transport sont concernés par ce changement.



Photo d'illustration

29 Novembre 2024 : Signature du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens avec l'Agence Régionale de Santé Bourgogne Franche Comté - Un partenariat stratégique pour renforcer l'offre de soins sur le territoire

Le Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers et l'Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté ont signé, le **29 novembre 2024, un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM)** pour la période 2024-2029. Ce contrat formalise les engagements réciproques en matière de qualité des soins, d'efficacité, de gouvernance et de modernisation de l'offre de santé.

Ce CPOM 2024-2029 repose sur 9 orientations stratégiques :

- Développer les collaborations et les coopérations territoriales avec l'ensemble des acteurs de la santé et de la prise en charge, pour une transformation de l'offre et une gradation des soins efficace.
- Favoriser l'investissement au service de la qualité de la prise en charge des patients et des conditions de travail des professionnels.
- Conforter le pilotage interne et organisationnel des établissements du GHT.
- Structurer une dynamique d'attractivité sur la formation, le recrutement et la fidélisation de l'ensemble des personnels afin d'assurer la pérennité des ressources humaines.
- Favoriser auprès des acteurs de santé concernés l'amélioration de la pertinence des soins.
- Inscrire les établissements dans une démarche « Une seule santé » incluant notamment la planification écologique du système de santé et la promotion de la santé.
- Préparer les établissements à la gestion des situations sanitaires exceptionnelles.
- Garantir une démarche qualité à travers notamment l'obtention d'une certification HAS sans conditions ou la levée de la non certification.
- Favoriser les usages de partage et d'échange des données à partir de services socles nationaux et des services numériques régionaux.

Le contrat repose sur une **analyse** des besoins de santé du territoire, des performances passées de l'établissement et des priorités régionales. Il prévoit également des indicateurs de suivi pour évaluer les progrès réalisés.

La signature de ce CPOM s'inscrit dans une logique de **confiance** et de **responsabilité** mutuelle.

Elle permettra au Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers de déployer ses projets de modernisation tout en répondant aux enjeux actuels : attractivité médicale, coopérations territoriales, développement de la prévention, etc.

Novembre 2024 : COFRAC

Fin 2024, le laboratoire du Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers a à nouveau reçu la visite du Comité Français d'Accréditation (COFRAC) pour un **audit d'accréditation**.

Contrairement à une certification, l'accréditation repose sur une démarche qualité spécifique, basée sur la norme NF EN ISO 1589 et des documents complémentaires édités par le COFRAC.



Le laboratoire du Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers a **renouvelé l'accréditation de 100% de ces familles d'examens**.

Cette accréditation constitue une reconnaissance officielle de la compétence technique et de la qualité de l'organisation du Laboratoire, au service des patients et des professionnels de santé. Elle atteste que les procédures, méthodes et résultats répondent aux plus hautes exigences en matière de qualité, de fiabilité et de sécurité.



Novembre Bleu

Pourquoi l'USON ?

Le mouvement **Novembre Bleu** s'est d'abord fait connaître grâce à l'équipe **australienne de rugby**. Les joueurs de l'USON ont ainsi rendu un bel hommage aux origines de ce mouvement désormais mondial.

Cet événement a **permis** de créer une parenthèse précieuse pour les patients en abordant des thématiques relatives au sport et au bien-être. Plus encore, les patients, **véritables ambassadeurs** de cette cause, se sont mobilisés pour relayer le message essentiel de la prévention et du dépistage.



Le Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers s'engage chaque année dans **la lutte contre le cancer**. L'établissement a ainsi arboré pendant ces deux mois les couleurs d'Octobre Rose et de Novembre Bleu.



DÉCEMBRE

Entre le déploiement du Dossier Patient Informatisé à l'EHPAD Pignelin, l'adoption du Projet Médico-Soignant Partagé, la sensibilisation aux médicaments à risque et le Calendrier de l'Avent de la Qualité, les initiatives ont renforcé la culture de la sécurité et du soin coordonné.

1er au 24 Décembre 2024 : Le Calendrier de l'Avent de la Qualité

Au programme : **1 critère impératif par jour !**

Tout au long du mois de décembre, la Cellule Qualité a proposé aux professionnels de prendre connaissance de l'ensemble des critères impératifs, auxquels l'établissement doit répondre pour pouvoir prétendre à la certification par la Haute Autorité de Santé (HAS).



CALENDRIER DE L'AVENT DE LA QUALITÉ

Unis pour la certification

9 au 13 Décembre 2024 : Les professionnels soignants du Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers face à l'alerte aux médicaments à risque

*Vous êtes envoyé en mission pour découvrir pourquoi Mr James Escape a été transféré subitement dans le service de Réanimation. Il s'agit visiblement d'une erreur médicamenteuse, mais laquelle ?
Faites vite ! La vie de Mr James Escape est entre vos mains.*

C'est sur cette **énigme** qu'ont planché des équipes de professionnels lors de l'**Escape Game** organisé en décembre, explorant les prescriptions, le **dossier patient** ou le **matériel** présent dans la chambre de jeu. L'objectif, outre la nécessaire collaboration au sein de chaque groupe, était d'attirer l'attention sur les risques liés aux médicaments dans la prise en charge des patients

Une façon **ludique et coopérative** de sensibiliser et formaliser les professionnels sur les médicaments à risques.

Quelques chiffres

- 77 participants (médecins, cadres, infirmiers...).
- 18 groupes de 3 à 5 agents.
- Ajout de **2 dates supplémentaires** pour permettre à tous les agents intéressés de participer.

Podium

1. Les REANATOMYS
2. Les 3020
3. Le bloc en Folie



20 Décembre 2024 : Le Groupement Hospitalier de Territoire de la Nièvre adopte son Projet Médico-Soignant Partagé (PMSP)

Fruit d'une collaboration étroite entre les établissements de santé, les professionnels médicaux et soignants ainsi que les acteurs du territoire, **ce projet** définit les grandes orientations pour les cinq prochaines années du GHT de la Nièvre avec pour objectif de **garantir** une offre de soins de qualité, accessible et adaptée aux défis actuels de la santé publique en zone rurale.



Photo d'illustration

Le Projet **Médico-Soignant Partagé** du GHT de la Nièvre s'articule autour de quatre axes stratégiques majeurs :

- Garantir une offre de soins graduée et adaptée aux besoins de la population, en structurant des filières de soins coordonnées et en assurant une prise en charge optimale des patients.
- Assurer la qualité et la sécurité des soins en consolidant le positionnement stratégique du GHT et en harmonisant les pratiques professionnelles.
- Améliorer la communication interprofessionnelle et inter-établissement, en favorisant l'interconnaissance et la collaboration entre les différents acteurs de santé du territoire.
- Soutenir et déployer les innovations technologiques, organisationnelles et managériales pour un hôpital du futur.

Ce **projet ambitieux** reflète la volonté du GHT de la Nièvre de proposer une **offre de soins** cohérente et de proximité, en adéquation avec les attentes des usagers et les évolutions du système de santé, tout en améliorant les conditions de travail et d'exercice des professionnels.

Déploiement du Dossier Patient Informatisé à l'EHPAD Pignelin

Le **dossier patient informatisé** (DPI) centralise l'ensemble des données de santé des patients pris en charge au sein d'un établissement de santé. Il permet aux professionnels de santé d'accéder facilement à leurs **informations médicales** (CNIL)



Photo d'illustration

Objectifs

- **Améliorer** la sécurité, la continuité des soins et la gestion des données de santé des résidents (administratives, médicales et paramédicales).
- **Renforcer** la sécurisation du circuit des médicaments.

Les professionnels de **l'EHPAD** et de **l'UHR à Pignelin** ont été formés à l'utilisation de ce DPI entre mai et décembre 2024.

La mise en place du DPI est un **succès**. Les professionnels se sont adaptés à l'informatisation des dossiers de soins et se sont appropriés les nouveaux outils numériques.



CHIFFRES CLÉS 2024

Au cours de l'année 2024, le Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers a poursuivi avec détermination sa mission de service public hospitalier.

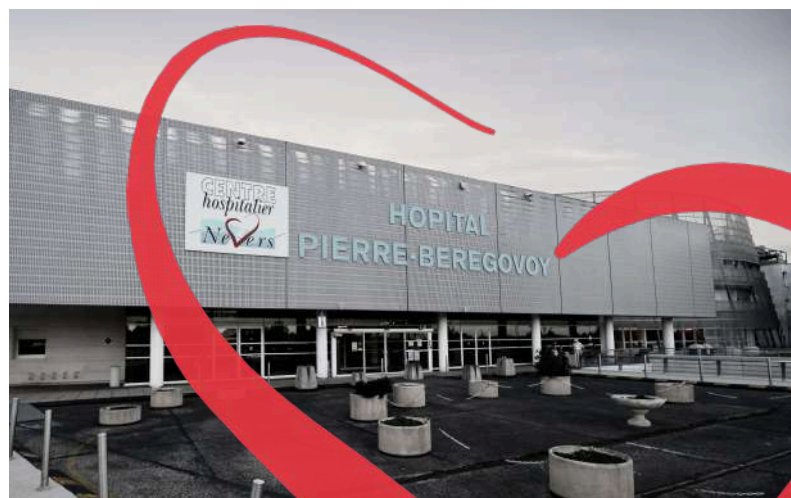
Les chiffres présentés dans ce rapport traduisent concrètement l'engagement quotidien de nos professionnels, au service des patients et de la santé de notre territoire.

SOMMAIRE

- 44 Une journée au CHAN
- 45 Structure & capacité d'accueil
- 46 Ressources humaines
- 48 Formations & enseignement
- 49 Activité médicale
- 52 Urgences & transports sanitaire
- 53 Qualité & prise en charge des usagers
- 54 Communication & documentation
- 55 Informatique
- 56 Sécurité & services techniques
- 57 Environnement, énergie, logistique & transport
- 58 Finances, investissements & mandatements

UNE JOURNÉE AU CHAN

À quoi ressemble une journée type au Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers ?



NOMBRES DE CONSULTATIONS

368



NOMBRE DE NAISSANCES*

2,81



NOMBRE DE PASSAGES AU SAU*

121,63



ADULTES : 84

PÉDIATRIQUES : 27,33

GYNÉCOLOGIQUES : 2,81

*Par jour en moyenne.

STRUCTURE & CAPACITÉ D'ACCUEIL

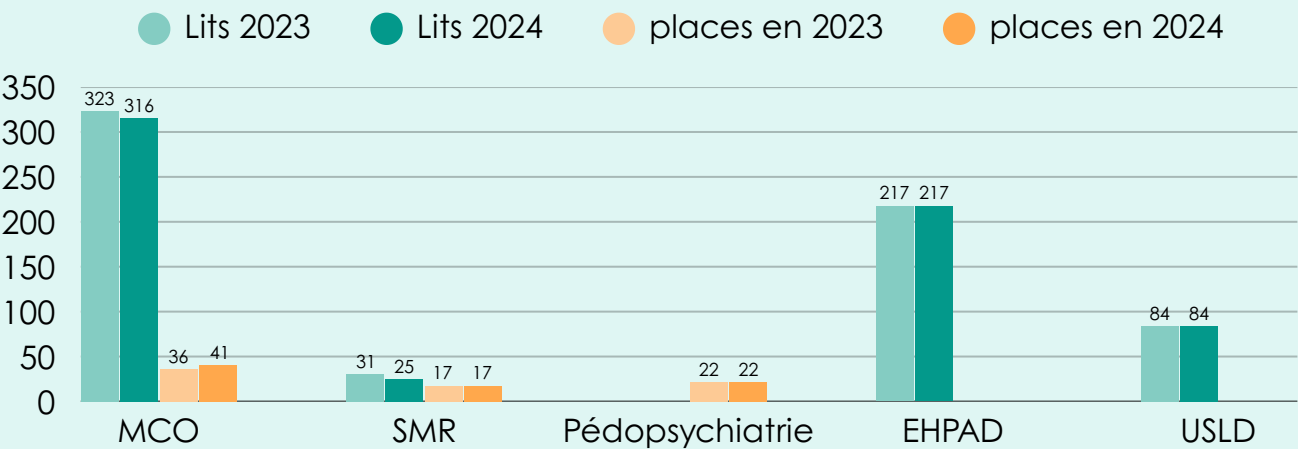
SURFACE TOTALE DU CHAN

72 800 M2

HECTARES DE TERRAIN

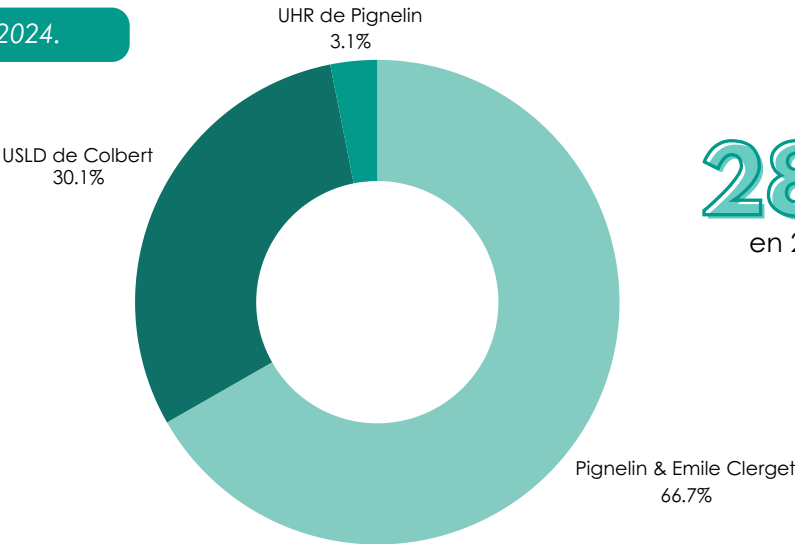
13,2

CAPACITÉ EN LITS ET PLACES



RÉSIDENTS EN EHPAD

En 2024.



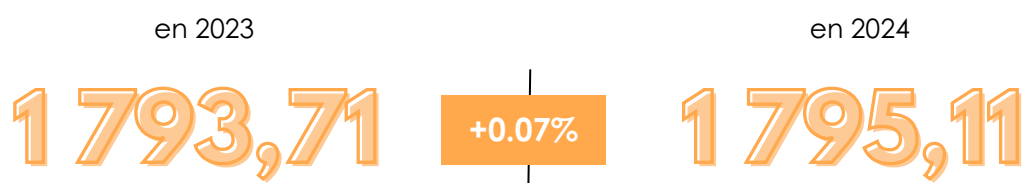
283
en 2023

+ 69,96%

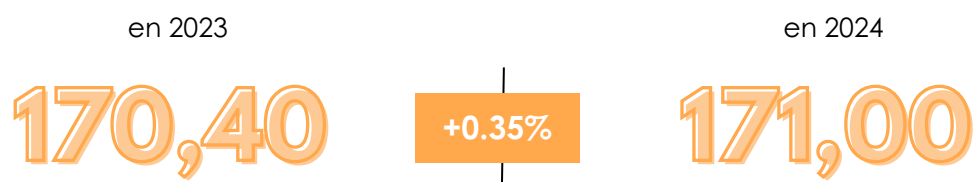
481
en 2024

RESSOURCES HUMAINES

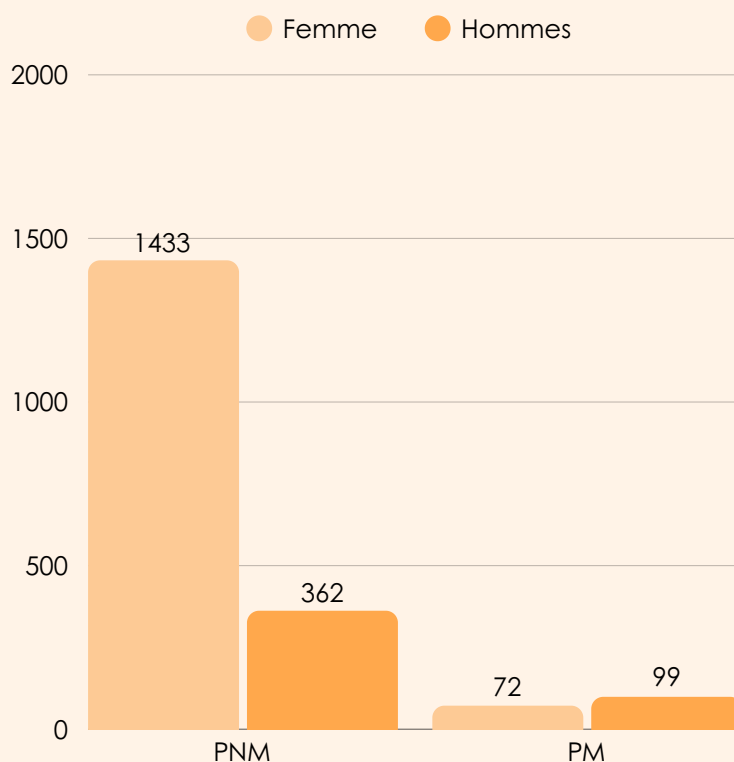
ETP PERSONNEL NON MÉDICAL



ETP PERSONNEL MÉDICAL



PARITÉ PROFESSIONNELLE EN 2024



RESSOURCES HUMAINES

MOYENNE D'ÂGE

41,69

Personnel
Non Médical

Personnel
Médical

43,00

DÉPARTS À LA RETRAITE

31

DÉPENSES DE PERSONNEL

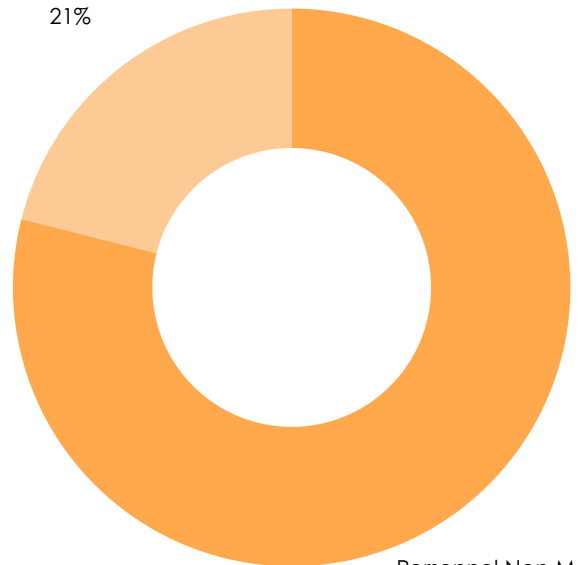
Personnel Non Médical

106 911 658,60 €

Personnel Médical

28 505 151,47 €

Personnel Médical
21%



Personnel Non Médical
79%

NOMBRE D'APPELS AU STANDARD

en 2023

270 118

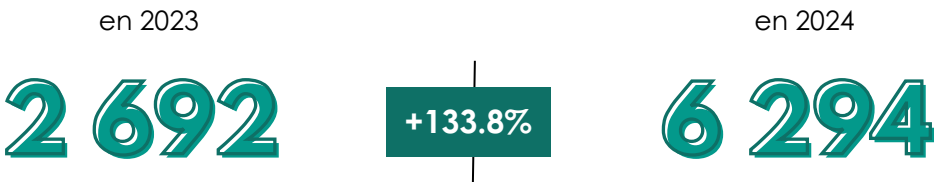
+1.71%

en 2024

274 761

FORMATIONS & ENSEIGNEMENT

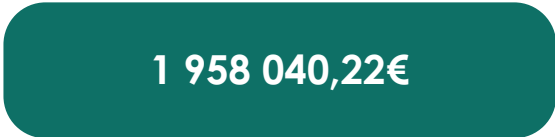
DÉPART EN FORMATION



JOURS DE FORMATION

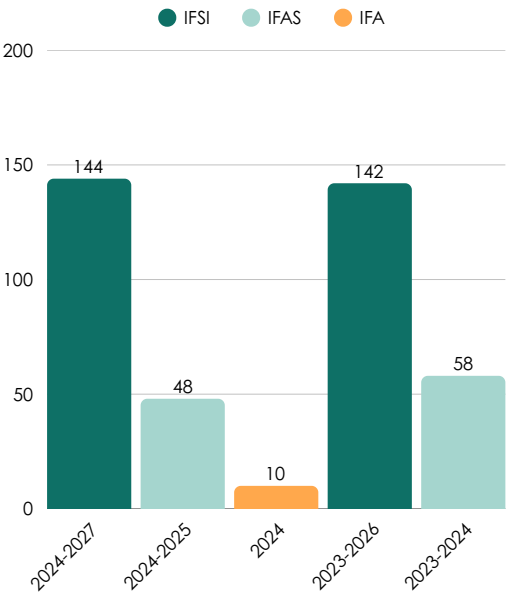


BUDGET DE FORMATION
CONTINUE

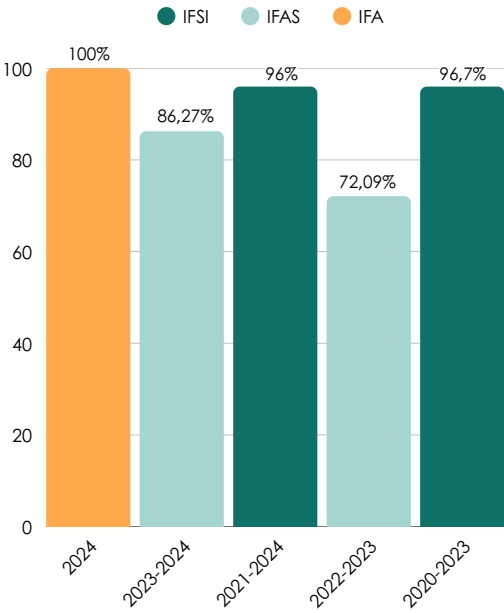


PROMOTIONS ÉTUDIANTES

Nombre d'étudiants par promotion



Taux de réussite

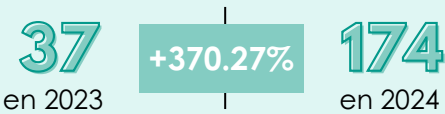


ACTIVITÉ MÉDICALE

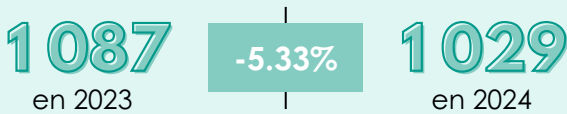
NOMBRE DE CONSULTATIONS



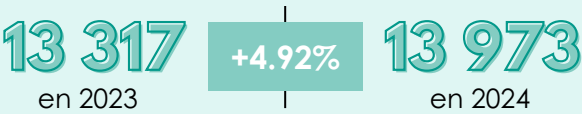
TÉLÉSURVEILLANCE



NAISSANCES



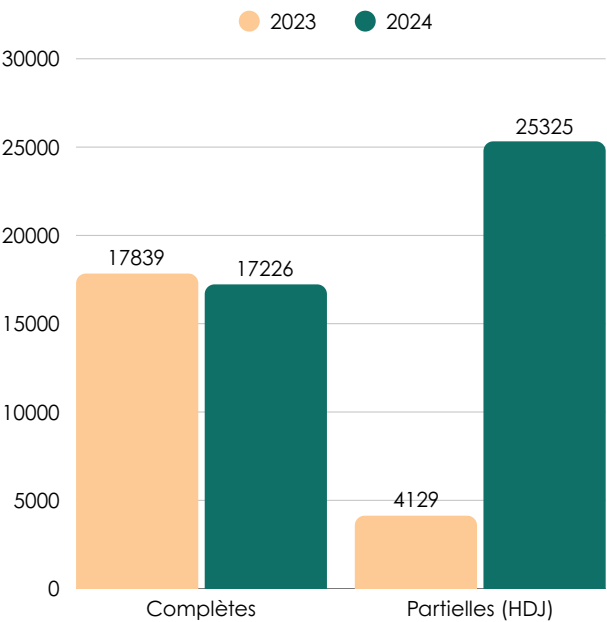
DIALYSE



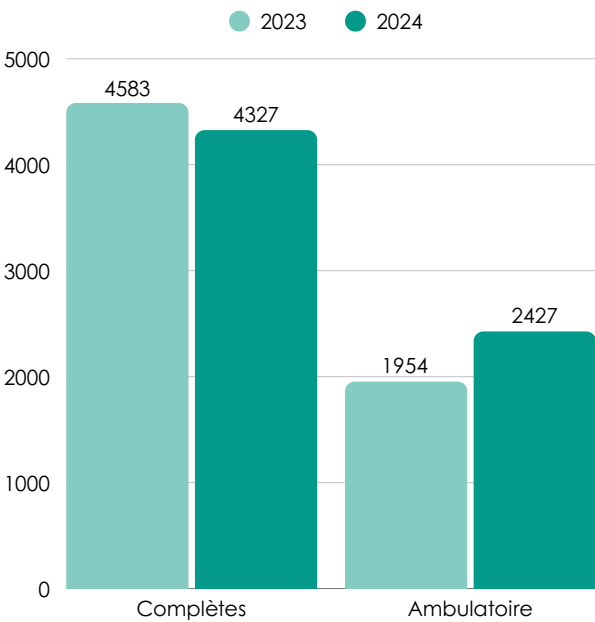
ÉCHOGRAPHIES



HOSPITALISATIONS



INTERVENTION AU BLOC



ACTIVITÉ MÉDICALE

CHIMIOTHÉRAPIES

PRÉPARATIONS EN 2024

6 052

PRÉPARATIONS EN 2023

6 056

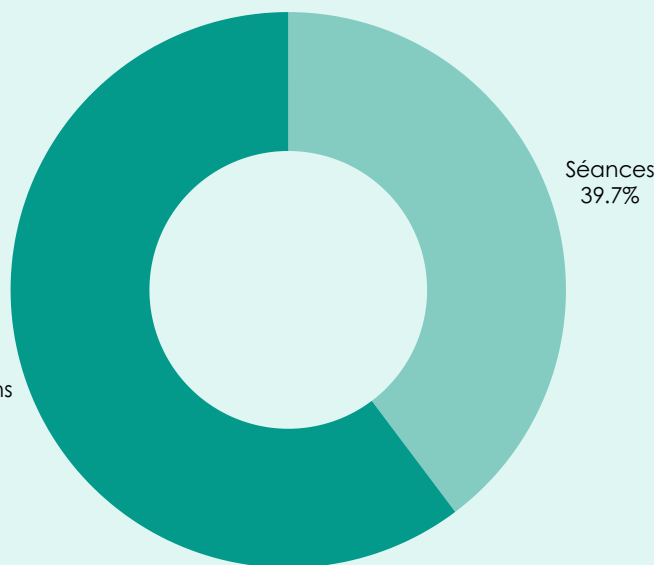
-0.06%

SÉANCES EN 2024

3 990

Préparations
60.3%

● Séances ● Préparations



DURÉE MOYENNE DE SÉJOUR MCO (HORS AMBULATOIRE)

6,19 J

en 2023

6,42 J

en 2024

RECHERCHES CLINIQUES

ÉTUDES DE RECHERCHES
OUVERTES EN CANCÉROLOGIE : 5

ÉTUDES DE RECHERCHES NON
OUVERTES EN CANCÉROLOGIE : 3

Rhumathologie : 1

Diabétologie : 2

PRÉLÈVEMENTS CHPOT

Cornée

32

en 2023

22

en 2024

Multi-organes

3

en 2023

1

en 2024

Peau

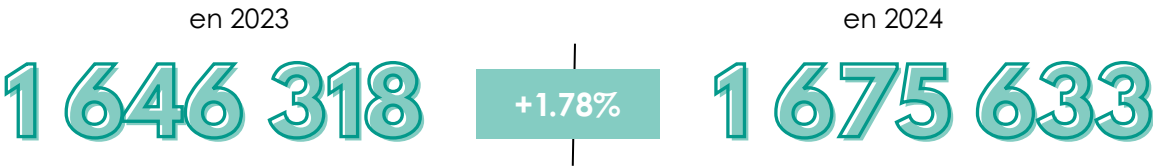
2

en 2024



ACTIVITÉ MÉDICALE

ACTES EN LABORATOIRE CBN



EN 2024

EN INTERNE :

1 456 504

Centre Hospitalier
de l'Agglomération
de Nevers

208 678

Centre Hospitalier
de Decize

SOUS TRAITANCE : 10 451

HOSPITALIERS : 1 340 822 80.02%

EXTERNES : 334 811 19.98%

PRÉPARATIONS MAGISTRALES

157

DISPENSATIONS DE MÉDICAMENTS

GLOBALES

185 608

Au nom d'un service.

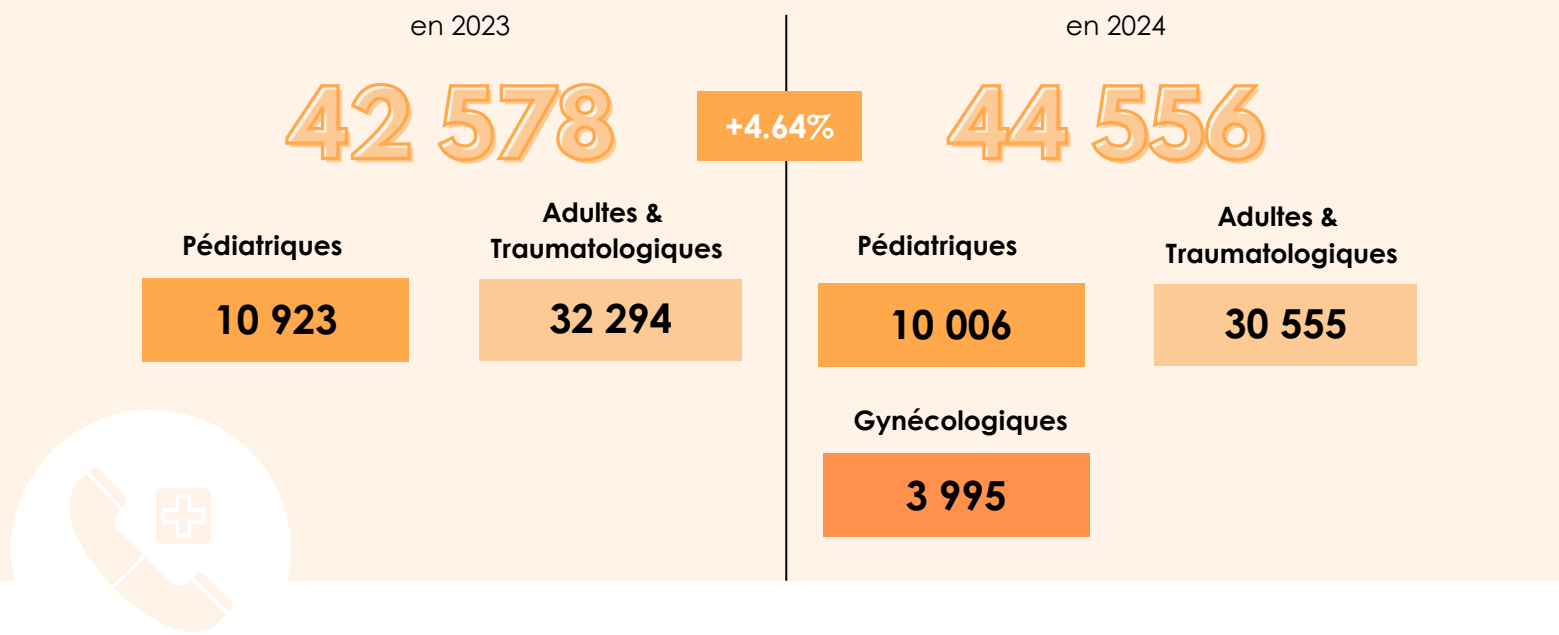
NOMINATIVES

50 965

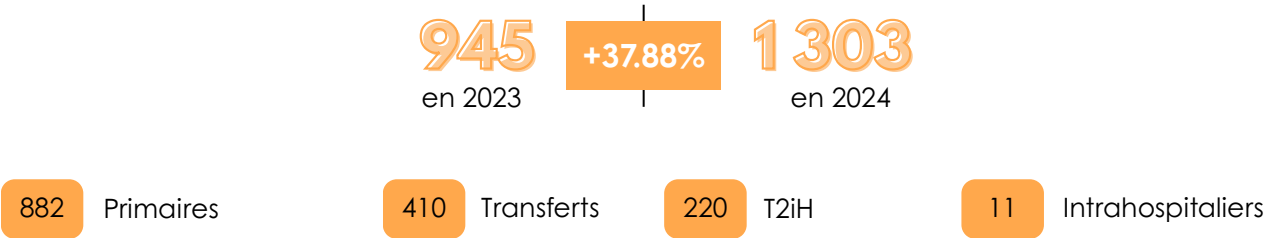
Au nom d'un patient.

URGENCES & TRANSPORTS SANITAIRES

PASSAGES AUX URGENCES



SORTIES SMUR

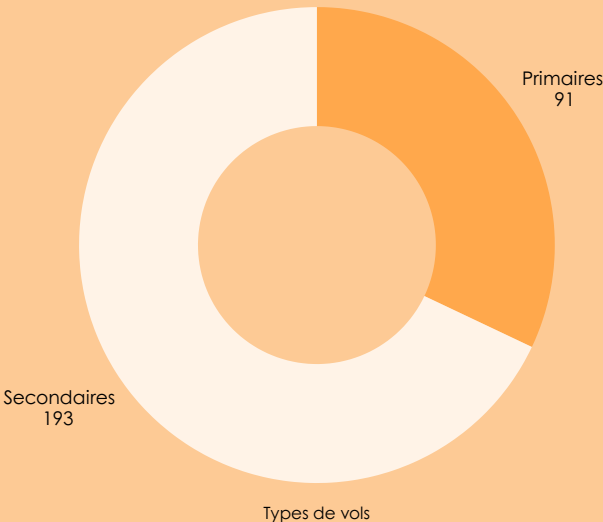


SORTIES HéliSMUR



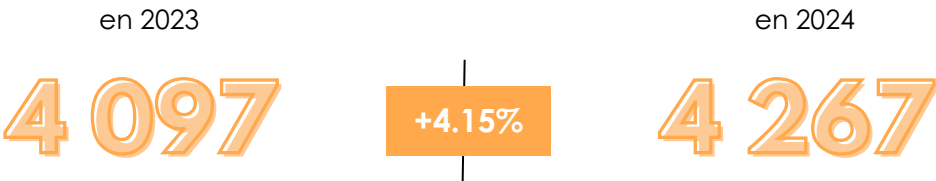
TEMPS DE VOL

331 : 17 H

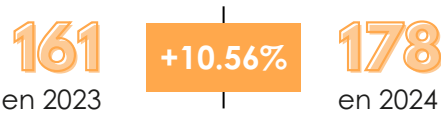


QUALITÉ & PRISE EN CHARGE DES USAGERS

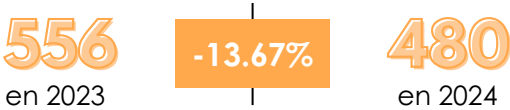
FICHES DE SIGNALEMENT DES ÉVÉNEMENTS INDÉSIRABLES (FSEI)



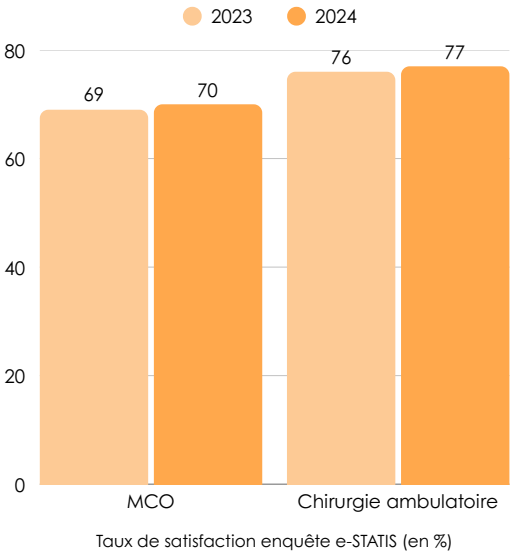
RÉCLAMATIONS



DEMANDES DE DOSSIERS MÉDICAUX



ENQUETE NATIONALE DE SATISFACTION e-SATIS



NATURE DES FSEI 2024

2 338

Liées aux identités des patients

1 667

Liées à d'autres problématiques

4 005

Liées à l'activité sanitaire

262

Liées à l'activité médico-sociale

RETEX

20

MÉDIATIONS

2

COREX

4

ASSOCIATIONS CONVENTIONNÉES

10

COMMUNICATION

ÉVÉNEMENTS*

27

Soit environ
2,25 / mois.

+ 50%

De 2023 à
2024.

CONFÉRENCES DE PRESSE

2

INTERVIEW INSTITUTIONNELLE RADIO

1

CAMPAGNES DE COMMUNICATION

45

Soit environ
3,75 / mois.

18

hors
événements.

SOLLICITATIONS PRESSES

29

Soit environ
2,42 / mois.

Répondu à
hauteur de :

68,97%

*Visites officielles, événements de services, événements officiels...

RÉSEAUX SOCIAUX

Followers en plus

Facebook

32,7%

Instagram

65,5%

LinkedIn

76,2%

RÉSEAUX SOCIAUX

Contenu créé

Facebook

82 Stories
77 Publications

Instagram

82 Stories
46 Publications

LinkedIn

20 Publications

DOCUMENTATION

ABONNEMENTS REVUES

en 2023

58

en 2024

53

-8.62%

INFORMATIQUE

NOMBRE DE PC INFORMATIQUES

1 133

en 2023

+6.35%

1 205

en 2024

NOMBRE DE TICKETS INFORMATIQUES

7 254

en 2023

+4.43%

7 576

en 2024

SÉCURITÉ & SERVICES TECHNIQUES

NOMBRE D'INTERVENTIONS TRAITÉES PAR LES SERVICES TECHNIQUES

ÉLECTRICITÉ

2 587

en 2023

-4.25%

2 477

en 2024

BÂTIMENT & MOBILIER

2 089

en 2023

-10.86%

1 862

en 2024

PLOMBERIE & CHAUFFAGE

1 630

en 2023

-3.86%

1 567

en 2024

BIOMÉDICAL

821

en 2023

-1.70%

807

en 2024

SÉCURITÉ & SERVICES TECHNIQUES

NOMBRE DE VÉHICULES

54

DONT 2 ÉLECTRIQUES



INTERVENTIONS DE LA SÉCURITÉ INCENDIE



671

MAINTENANCES DE CLAPETS.

3

COMMISSIONS DE SECURITE : EHPAD de Pignelin, EHPAD Emile Clerget, Hôpital Pierre-Bérégovoy.

3

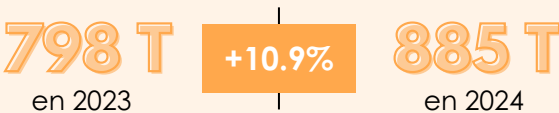
FEUX MAITRISES : Hôpital Pierre-Bérégovoy.

8

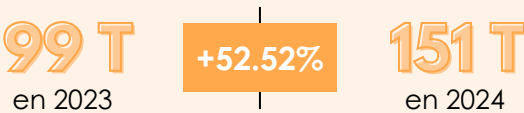
ESSAIS DES COLONNES SECHES (en collaboration, avec le SDIS 58).

ENVIRONNEMENT, ÉNERGIE, LOGISTIQUE & TRANSPORT

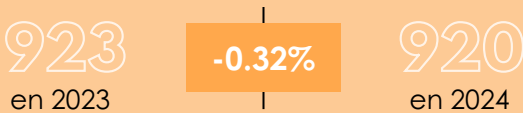
DÉCHETS (EN TONNES)



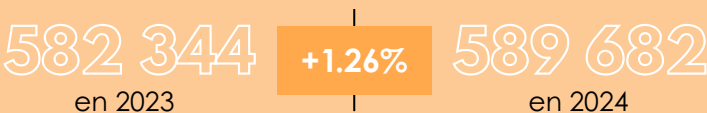
DONT DASRI (EN TONNES)



LINGE LAVÉ (EN TONNE)



REPAS PRODUITS



MODE DE TRANSPORT ALTERNATIF

7,41 %

Salariés du Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers qui utilisent un autre moyen de transport que la voiture pour se rendre sur le lieu de travail.

FINANCES, INVESTISSEMENTS & MANDATEMENTS

INVESTISSEMENTS MAJEURS

Echographe gynécologie

81 254,76 €

Vidéobronchoscope

27 241,05 €

TEP en location
(7 ans avec maintenance)

3 534 719,00 €

TRAVAUX RÉALISÉS

DE 15 À 18

Remplacement des cellules
mortuaires avec doublement
des installations de froid et
ajout de 3 emplacements
supplémentaires
(15 à 18).

CHAUDIÈRES

Remplacement des
chaudières de
l'EHPAD E CLERGET
d'origine par des
chaudières à
condensation.

5

Création d'un 5ème
poste électrique sur
l'Hôpital Pierre-
Bérégovoy de
1600KVA.

RÉSULTAT COMPTABLE*

RECETTES

203 815 579,29 €

DÉPENSES

211 160 841,45 €

= - 7 345 262,16 €

*Tous budgets confondus.



WWW.GHTNIEVRE.FR

